
Les secteurs de proximité : périmètre

Le périmètre d'observation de cette étude est celui des secteurs représentés par l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) dont la liste est précisée en annexe :

- ceux de l'**artisanat**, ensemble juridiquement défini par la loi 96-603 du 5 juillet 1996, regroupant des activités de fabrication, transformation, réparation ou prestation de service réparties en quatre grandes familles (alimentation, BTP, fabrication, services) ;
- ceux du **commerce alimentaire de détail** et de l'**hôtellerie-restauration** ;
- ceux des **professions libérales**, qu'ils relèvent des secteurs du droit, de la santé, ou des professions techniques ou du cadre de vie.

Au total, ces secteurs rassemblent les deux tiers des entreprises du secteur marchand, soit 3 384 000 entreprises. Leurs entreprises sont majoritairement positionnées sur des marchés locaux et régionaux. Elles se distinguent par leur ancrage territorial, la proximité géographique et relationnelle qui les lie à leur clientèle. La formulation « entreprise de proximité », qui est aussi la signature de l'U2P, se réfère à cette caractéristique économique et fonctionnelle des petites et très petites entreprises. Les artisans, commerçants, hôteliers-restaurateurs et professionnels libéraux irriguent en effet l'ensemble du territoire et emploient près de 3,6 millions de salariés, sans compter les très nombreux apprentis et stagiaires formés en alternance.

L'étude porte précisément sur les apprentis formés dans ces secteurs :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés dans 324 activités (dans l'artisanat de l'alimentation, la totalité des entreprises est prise en compte pour 5 activités). Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire.
- Les activités du commerce alimentaire de détail recouvrent 6 activités (principalement exercées par des commerçants indépendants).
- L'hôtellerie-restauration regroupe l'ensemble des entreprises exerçant en hôtellerie, restauration traditionnelle et débits de boisson.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises de 53 activités : pour les professions réglementées, l'ensemble des entreprises est pris en compte et uniquement celles de moins de 20 salariés pour les autres activités non réglementées.

La méthode et la liste des codes figurent en annexe.

SOMMAIRE

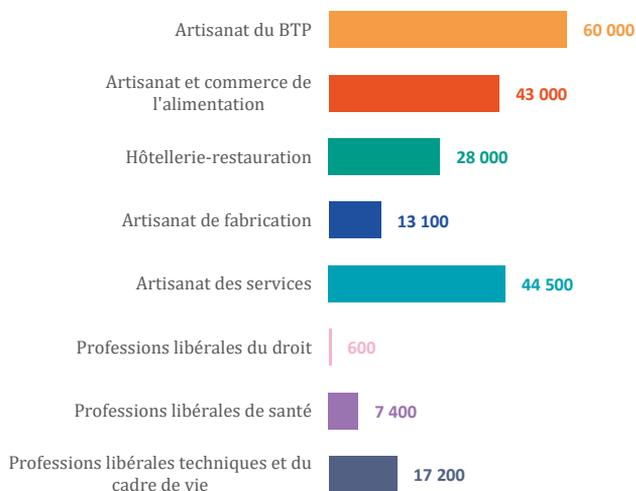
1. Les entreprises de proximité forment 45 % des apprentis de France.....	5
2. Des effectifs en hausse en 2019/2020.....	9
3. Une dynamique de développement présente dans la plupart des secteurs.....	14
4. Des disparités territoriales.....	19
5. Des profils d'apprentis contrastés.....	27
6. Une majorité d'apprentis en niveau 3 (CAP), mais des effectifs croissants en niveaux 5 et supérieurs.....	32
7. Des parcours diplômants variables selon les secteurs.....	40
8. 62% des apprentis sont en emploi 6 mois après la fin de leur formation.....	45
9. Les autres filières de formation.....	49

Annexe méthodologique

1 Les entreprises de proximité forment 45 % des apprentis de France

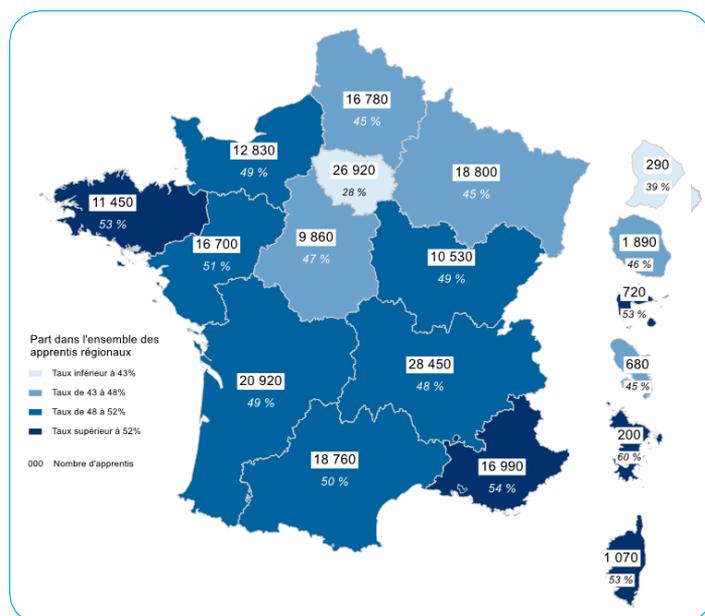
En 2019-2020, les entreprises de proximité ont formé 213 800 apprentis (208 000 en 2018/19), soit 45 % de l'ensemble des apprentis scolarisés au niveau national (46 % en 2016-2017). Près de la moitié des apprentis sont donc formés dans les secteurs de proximité, ce qui témoigne de la forte implication de ces activités dans la professionnalisation des jeunes. Des disparités sectorielles sont toutefois présentes : l'apprentissage est particulièrement développé dans l'artisanat et l'hôtellerie-restauration ; il est moins présent dans les professions libérales réglementées.

Répartition sectorielle des apprentis formés en 2019-2020



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Nombre et part des apprentis régionaux formés en 2019-2020



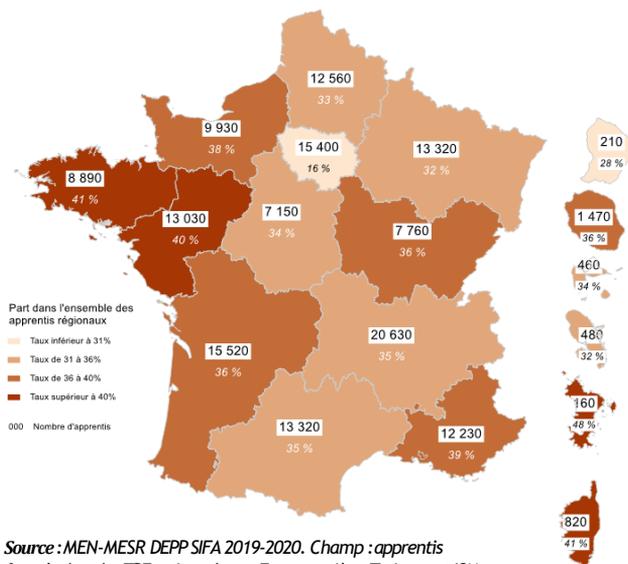
Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Le poids des secteurs de proximité dans l'apprentissage varie également selon les régions : il dépasse 50% du total des apprentis dans de nombreuses régions, à l'exception du quart Nord-Est du territoire. Le taux maximum est atteint dans la région Sud-PACA, avec les départements du Vaucluse (62%), du Var (61%) et des Alpes-de-Haute-Provence (59%), tout comme la Lozère, l'Ariège et le Morbihan. C'est en Île-de-France que ce poids est nettement moins élevé (28%), notamment dans les Hauts-de-Seine (18%), un score expliqué par le fort déploiement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur dans cette région.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT*

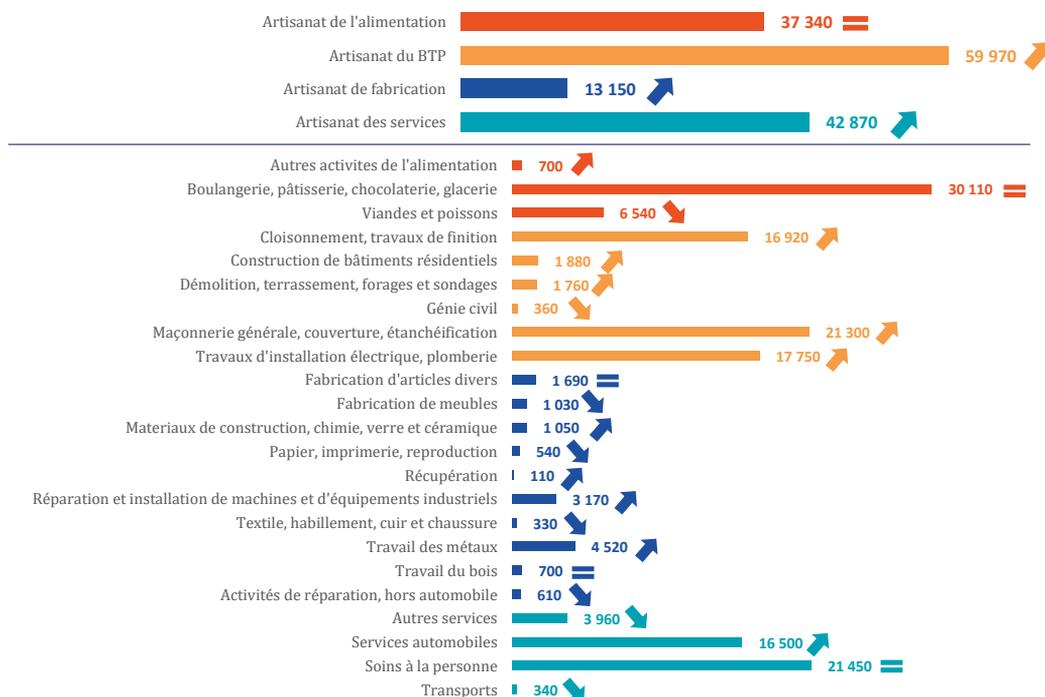
Avec 153 300 apprentis formés en 2019/20, les entreprises artisanales ont employé 32 % des apprentis formés en France. Cette part a diminué ces dernières années, elle était de 38 % en 2012-2013). Le nombre d'apprentis a néanmoins progressé (+3 % par rapport à 2018-2019). Cette part atteint 41 % en Bretagne et en Corse, 40 % dans les Pays de la Loire et 39 % en PACA. Le taux minimum est celui de l'Île-de-France (16 %).

Nombre et part des apprentis régionaux formés dans les entreprises artisanales en 2019-2020



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

Répartition sectorielle des apprentis de l'artisanat et évolution par rapport à 2018-2019



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020.

Champ : apprentis formés dans les entreprises artisanales de moins de 20 salariés en France entière. Traitement ISM.

* Le périmètre de l'artisanat est défini par la loi 96-603 du 5 juillet 1996. Les entreprises de moins de 20 salariés de 328 codes d'activités sont prises en compte, pour lesquels il existe une correspondance totale entre la NAF et la Nomenclature d'Activité de l'Artisanat ou dans lesquels les entreprises artisanales sont majoritaires.

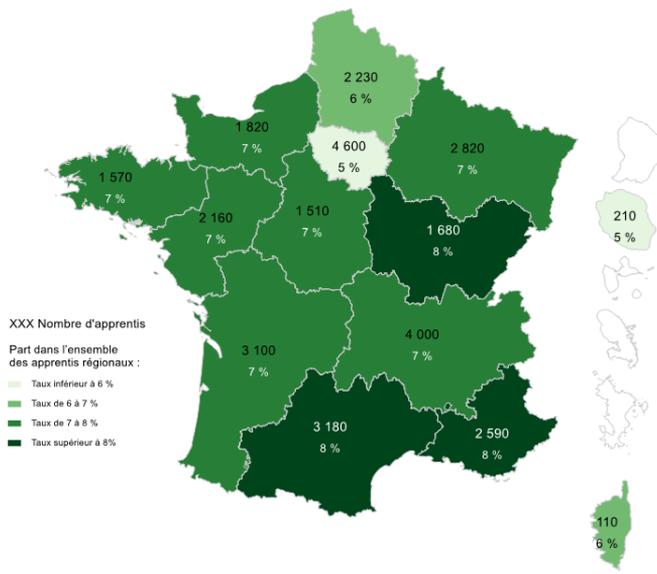
CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION*

Plus de 31 800 apprentis ont été formés en 2019-2020 dans les secteurs du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration (champ professionnel de l'U2P).

Ces entreprises ont employé 7 % du total des apprentis formés en France.

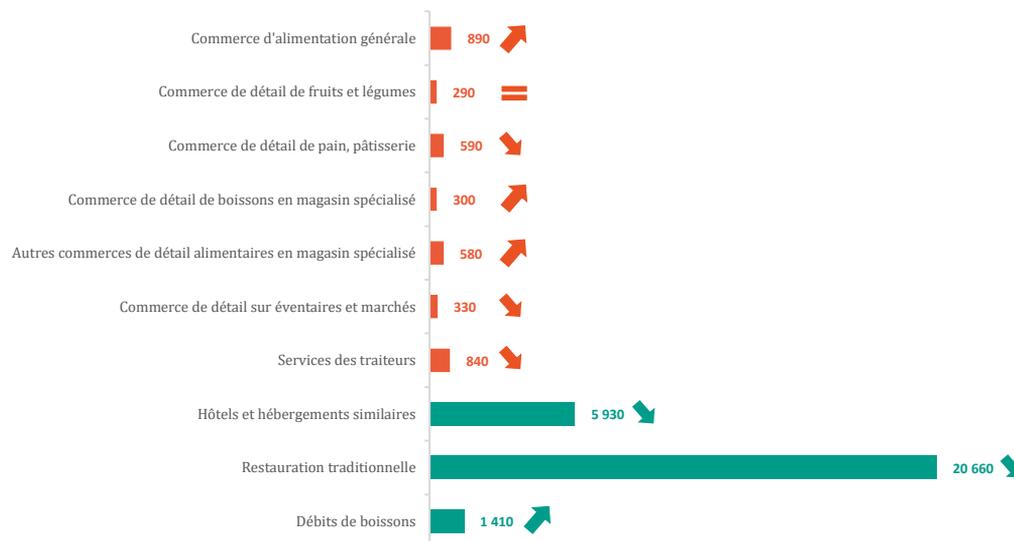
A noter : l'apprentissage était relativement peu développé dans le commerce alimentaire. Il était en baisse de 4 % par rapport à l'année précédente.

Nombre et part des apprentis régionaux dans le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration formés en 2019-2020



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020.
Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce et de l'hôtellerie-restauration (champ professionnel de l'U2P) en France entière. Traitement ISM.

Répartition sectorielle des apprentis du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020.
Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce et de l'hôtellerie-restauration en France entière. Traitement ISM.

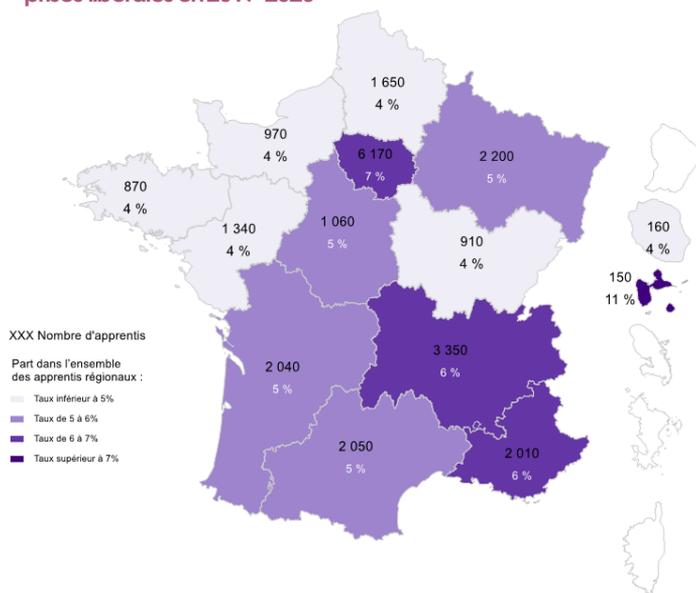
* Le périmètre correspond ici à 7 codes pour le commerce alimentaire (4711B, 4721Z, 4724, 4725Z, 4729Z, 4781Z et 5621Z), et 3 codes pour l'hôtellerie-restauration (5510Z, 5610A et 5630Z). A noter que le champ professionnel s'étend pour certaines activités à l'ensemble des entreprises, et à d'autres activités aux entreprises de moins de 20 salariés : voir la méthodologie en annexe.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES*

25 200 apprentis ont été formés en 2019-2020 dans les secteurs des professions libérales (soit 5 % des apprentis formés en France). Cette part est plus élevée en Ile-de-France (7 %), région où le tissu des activités libérales est particulièrement dense.

L'apprentissage est en progression (+6 %). Il est surtout développé dans les professions médicales (pharmacie), les activités de soutien et conseil aux entreprises (notamment les services comptables) et les services informatiques.

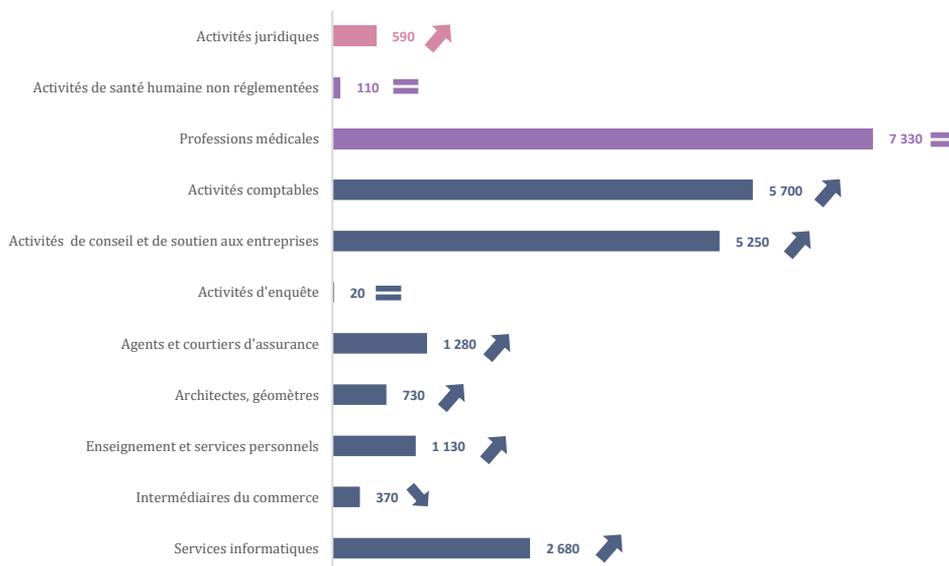
Nombre et part des apprentis régionaux formés dans les entreprises libérales en 2019-2020



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020.

Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

Répartition sectorielle des apprentis des professions libérales



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

* Voir en annexe le périmètre des professions libérales.

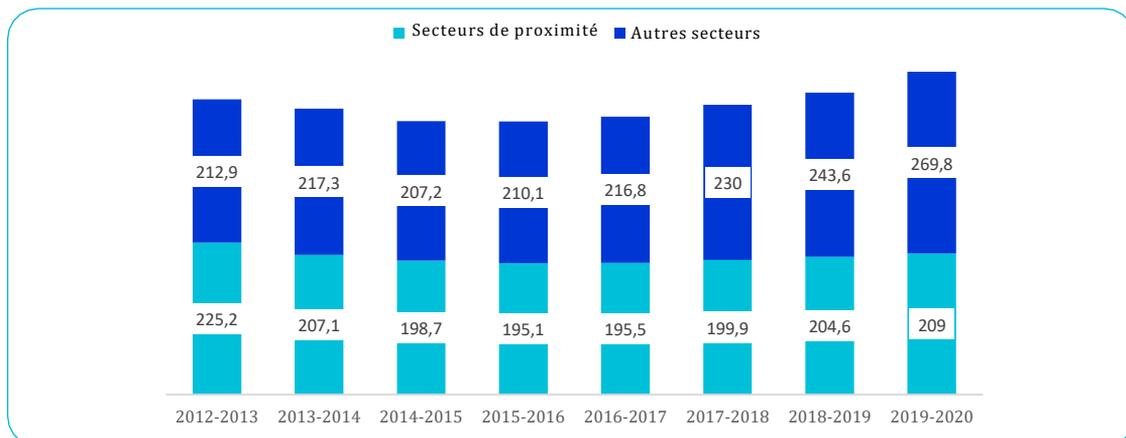
2 Des effectifs en hausse en 2019/2020

Après une importante baisse généralisée de l'apprentissage entre 2012 et 2015, le nombre d'apprentis est en progression en 2019-2020 pour la quatrième année consécutive.

Dans les secteurs de proximité, la dynamique était certes moins élevée que dans les autres secteurs de l'économie (la hausse des effectifs était de 7 % dans les secteurs de proximité en France métropolitaine depuis 2015-2016 contre 25 % dans les autres secteurs), une situation que peuvent expliquer plusieurs facteurs :

- Le taux de pénétration est déjà très élevé dans de nombreux secteurs de proximité, ce qui limite les marges de progression ;
- Après la crise de 2008, la reprise d'activité a été moins soutenue dans l'artisanat, cela impactant les recrutements d'apprentis ;
- La part d'entreprises sans salarié est de plus en plus élevée dans ces activités, or les entreprises sans salarié forment très peu d'apprentis.
- L'apprentissage se développe surtout dans les diplômés de niveau supérieur, des diplômés globalement moins présents dans l'artisanat et l'hôtellerie-restauration.

Evolution du nombre d'apprentis formés en France métropolitaine, hors Corse (en milliers)

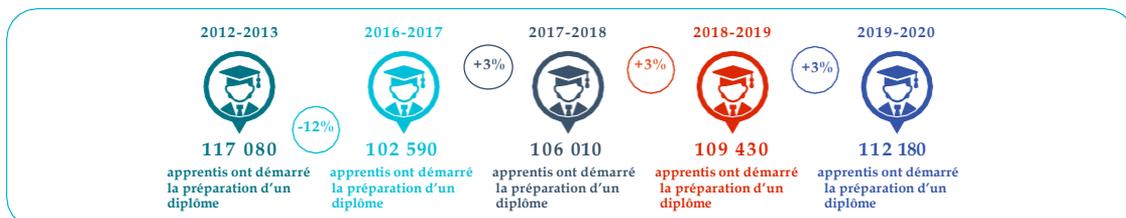


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.
* Le code d'activité 4778A - Commerce de détail d'optique est dorénavant pris en compte dans le périmètre étudié.

Les bons chiffres de 2019-2020 s'expliquent par l'augmentation du nombre d'inscriptions en première année (+3% par rapport à l'année précédente). Ainsi, 112 180 apprentis ont démarré la préparation d'un diplôme dans une entreprise de proximité en 2019-

2020, contre 109 430 en 2018-2019 en France métropolitaine. Cette bonne dynamique tend à se rapprocher du niveau atteint en 2012-2013.

Evolution des inscriptions d'apprentis en première année dans les secteurs de proximité



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Les apprentis ont été formés principalement dans les entreprises avec salariés.

Ces dernières ont formé 88 % des apprentis, alors qu'elles ne représentaient que 25 % des entreprises de proximité. Les entreprises sans salarié, qui représentaient 75 % du tissu de proximité, n'ont formé que 12 % d'apprentis, soit un taux de pénétration* d'1 apprenti pour 94 entreprises.

En 2019-2020, la progression des effectifs d'apprentis en première année de diplôme s'était opérée au sein des entreprises de proximité employeuses d'au moins 3 salariés. Cette hausse était davantage marquée dans les entreprises de 3 à 5 salariés et de 10 salariés et plus. En revanche, les inscriptions d'apprentis ont diminué au sein des entreprises sans salarié et de 1 à 2 salariés et cela, malgré

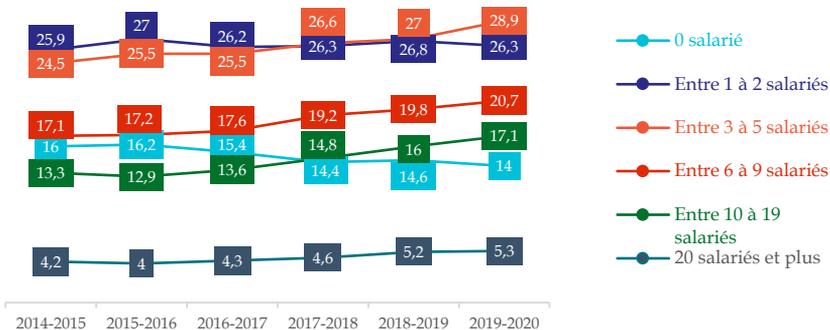
A l'inverse, les entreprises de 10 à 19 salariés ne représentaient que 2 % du tissu de proximité et employaient 15 % des apprentis : le taux de pénétration atteignait 42 % (1 apprenti pour 2,5 entreprises de proximité).

La propension à former des apprentis croît donc avec la taille des entreprises.

les mesures incitatives.

Notons que l'évolution actuelle de la structure du tissu d'entreprises n'est pas favorable au développement de l'apprentissage : en effet, la croissance du tissu de proximité s'est faite ces dernières années essentiellement à travers des entreprises sans salarié, en grande partie des micro-entrepreneurs.

Évolution des entrées en apprentissage dans les entreprises de proximité selon la taille des entreprises (en milliers)



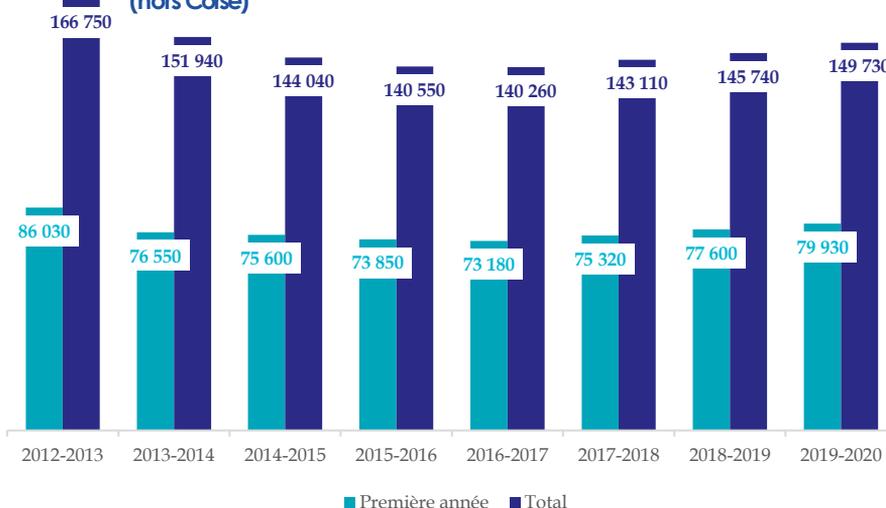
Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

* Le taux de pénétration correspond au ratio « Effectifs des apprentis des entreprises artisanales / effectif du stock des entreprises artisanales ».

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

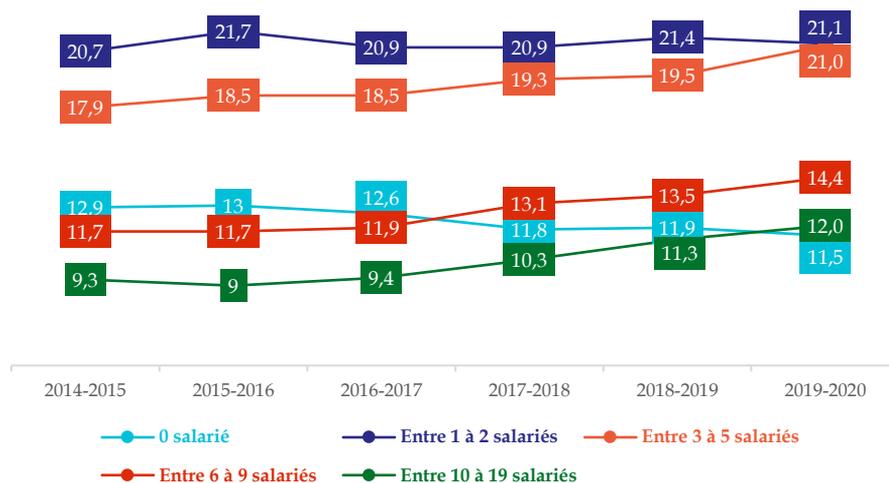
En 2019-2020, le nombre total d'apprentis a progressé de +3 % (l'évolution est identique si l'on considère les apprentis inscrits en première année de diplôme dont le nombre est passé à 81 800 apprentis, dont 79 900 en France métropolitaine hors Corse).

Évolution des effectifs d'apprentis dans les entreprises artisanales en France métropolitaine (hors Corse)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.
* Une uniformisation de la taille des entreprises accueillant des apprentis a été réalisée dans les séries précédentes.

Évolution des entrées en apprentissage dans les TPE artisanales par taille d'entreprises (en milliers)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.
Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

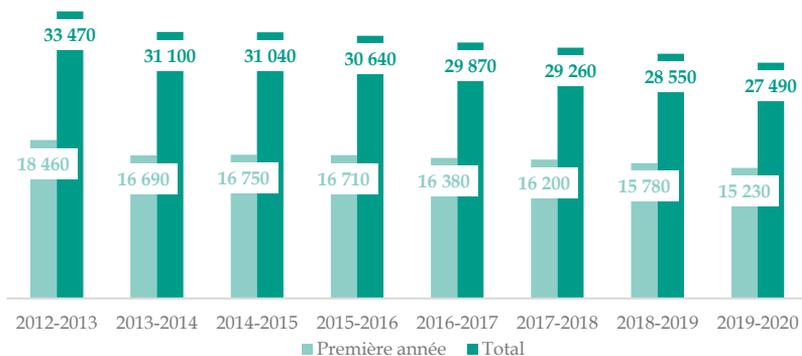
CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Quoique peu développé, l'apprentissage a progressé sensiblement dans le commerce alimentaire.

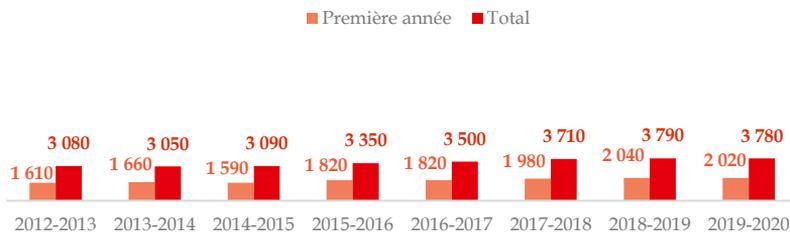
Les effectifs ont poursuivi leur baisse dans l'hôtellerie-restauration, surtout au sein des entreprises de moins de 5 salariés.

Évolution des effectifs d'apprentis du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration en France métropolitaine (hors Corse)

Hôtellerie-restauration



Commerce alimentaire

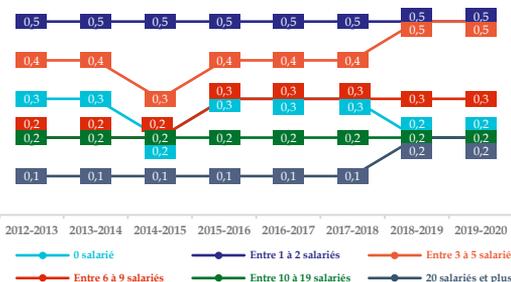


Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

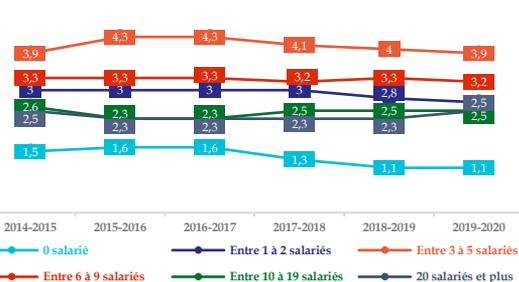
Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Évolution des entrées par taille d'entreprises (en milliers)

Commerce alimentaire



Hôtellerie-restauration



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

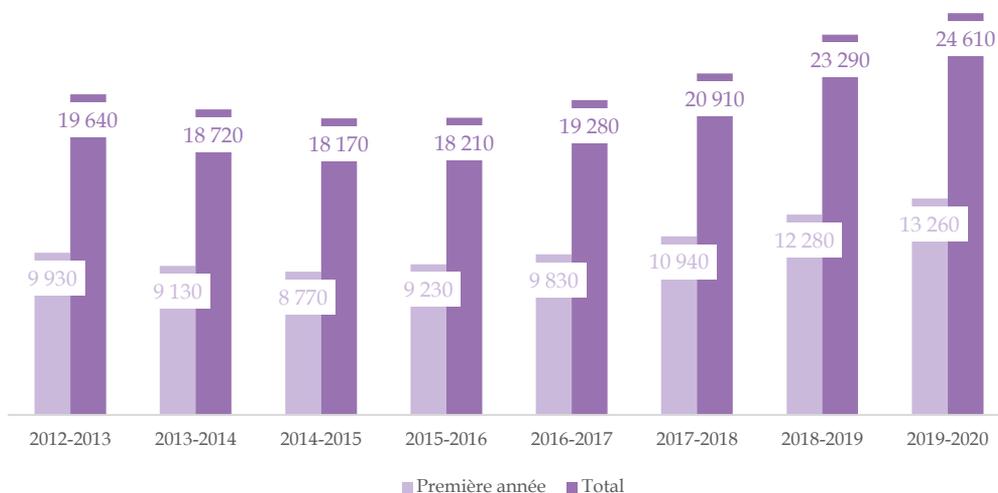
Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Dans les professions libérales, le nombre total d'apprentis progresse depuis 2016.

Cette dynamique s'observe dans toutes les tailles d'entreprises, à l'exception des entreprises sans salarié.

Évolution des effectifs d'apprentis dans les entreprises libérales en France métropolitaine (hors Corse)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Évolution des entrées en apprentissage dans les entreprises libérales par taille d'entreprises (en milliers)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

3 Une dynamique de développement présente dans la plupart des secteurs d'activité

L'apprentissage est inégalement développé selon les secteurs d'activité.

C'est dans l'artisanat du BTP que les apprentis sont numériquement les plus nombreux (59 970). Rapporté au nombre d'entreprises dans ces secteurs, cela représente un taux de pénétration de 1 apprenti pour 12 entreprises. L'artisanat du BTP est le secteur qui a été le plus touché par le recul des effectifs entre 2012-2013 et 2018-2019 (-23 %). Toutefois, la reprise est visible dans ce secteur (+5 % par rapport à l'année précédente).

Autre creuset de l'apprentissage, l'artisanat des services a accueilli 44 490 apprentis (+3 %) et un taux de pénétration équivalent à celui de l'artisanat du BTP : 1 apprenti pour 12 entreprises.

Avec 43 000 apprentis formés, l'artisanat et le commerce de l'alimentation sont la famille d'activités qui a le plus développé la pratique de l'apprentissage : on compte 1 apprenti pour 4 entreprises (hors commerce alimentaire, ce ratio est d'1 apprenti pour 2 entreprises dans l'artisanat de l'alimentation). Les effectifs d'apprentis dans ces métiers sont stables après plusieurs années de hausse. Sans doute, un plafond est-il atteint dans certaines activités artisanales comme la boulangerie et la pâtisserie.

L'hôtellerie-restauration est le seul secteur de proximité touché par une baisse ininterrompue des effectifs d'apprentis formés (28 000 en 2019-2020, -4 % par rapport à l'année précédente). Dans ces activités, la propension à former des

apprentis est d'environ 1 apprenti pour 7 entreprises.

Avec 13 150 apprentis (1 apprenti pour 16 entreprises), l'artisanat de fabrication affiche un rebond dynamique (+3 %).

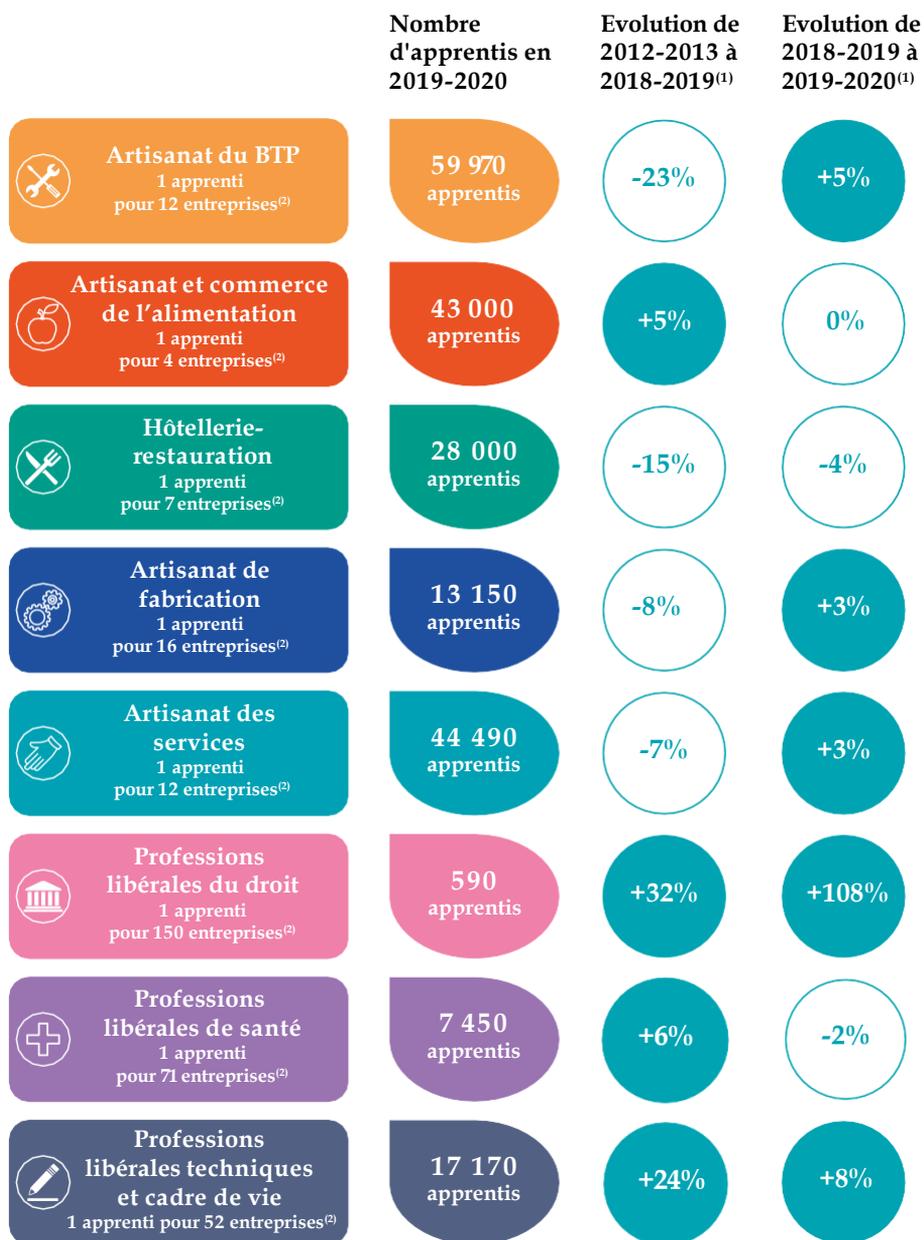
L'apprentissage est moins ancré dans les activités libérales. Globalement, le recours à l'alternance est plus récent dans ces secteurs et le contrat de professionnalisation est souvent plus utilisé que le contrat d'apprentissage. Dans les professions libérales réglementées, notons par ailleurs que la professionnalisation a pu s'organiser différemment dans les cursus de formation (l'internat par exemple dans les études médicales, les stages chez les avocats ou experts comptables...).

Ainsi, l'apprentissage est très limité dans les professions juridiques, avec un total de 590 apprentis se formant principalement aux fonctions support.

Dans les professions libérales de santé (avec un total de 7 450 apprentis, -2 %), l'apprentissage reste fortement porté par les pharmacies. On observe néanmoins un développement progressif dans d'autres secteurs (vétérinaires, laboratoires d'analyse médicale).

L'apprentissage est plus présent dans les secteurs des professions libérales techniques et du cadre de vie, dont les entreprises accueillent 17 170 apprentis (+8 % par rapport à l'année précédente). Le recours à l'apprentissage est notamment bien présent dans la profession comptable.

Taux de pénétration par secteur et évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises de proximité



Sources : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. (1) Évolution calculée sur le périmètre de la France métropolitaine (hors Corse). (2) INSEE, Dénombrement des entreprises. Champ : entreprises exerçant une activité de proximité en France entière. Traitement ISM. Remarque : les données DEPP mises à disposition ne contenant pas les identifiants SIREN des entreprises, il a été impossible de mesurer le nombre exact d'entreprises employeuses d'apprentis (certaines sont en effet susceptibles d'employer plusieurs apprentis). En conséquence, le taux de pénétration de l'apprentissage est calculé en rapportant le nombre d'apprentis employés par des entreprises de proximité au nombre total d'entreprises de proximité (source INSEE).

Dans l'artisanat du BTP, les entrées sont en hausse (+4 % en moyenne), mais le niveau d'apprentis formés est encore 16 points en dessous du score enregistré en 2012-2013. Les principaux secteurs employeurs profitent tous de cette reprise (aménagement paysager, maçonnerie générale, installation électrique, menuiserie bois, installation eau et gaz). Avec 810 entrées en apprentissage, les entreprises des travaux de terrassement enregistrent la plus forte hausse des entrées en apprentissage (+15 %).

Dans un contexte général marqué par la hausse des effectifs, l'artisanat de l'alimentation se démarque par une stabilisation des entrées en apprentissage (notamment en boulangerie-pâtisserie, 1^{er} secteur de formation d'apprentis), et même une baisse dans la boucherie-charcuterie. À l'inverse, le nombre de nouveaux apprentis en première année dans une entreprise d'alimentation générale progresse, avec une hausse de 9 %.

Evolution des effectifs d'apprentis formés (base 100 en 2012-2013)

Principaux secteurs de l'artisanat du BTP



Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{ère} année de diplôme en 2019-2020	Ensemble des apprentis en 2019-2020	Evolution 2018-2019 à 2019-2020 des entrées
1. Aménagement paysager	3 990	8 170	+1 % ↗
2. Installation électrique	3 960	7 770	+14 % ↗
3. Maçonnerie générale	3 960	7 240	+1 % ↗
4. Menuiserie bois	3 440	6 360	+8 % ↗
5. Installation eau et gaz	3 310	6 080	+1 % ↗
Total Artisanat du BTP	32 060	59 970	+4 % ↗

Principaux secteurs de l'artisanat et commerce de l'alimentation



Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{ère} année de diplôme en 2019-2020	Ensemble des apprentis en 2019-2020	Evolution 2017-2018 à 2019-2020 des entrées
1. Boulangerie-pâtisserie	15 720	27 650	+2 % ↗
2. Boucherie-charcuterie	3 010	5 590	-3 % ↘
3. Pâtisserie	1 810	3 040	-5 % ↘
4. Charcuterie	530	1 000	-19 % ↘
5. Alimentation générale	450	890	+9 % ↗
Total Artisanat et commerce de l'alimentation	24 170	43 000	0 % →

Source: MEN-MESR DEPPSIFA. Champ (tableau) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Champ (graphique) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Dans l'hôtellerie-restauration, seul secteur en baisse depuis 2012-2013, le nombre d'entrée en apprentissage diminue, à l'exception de l'activité des débits de boissons (+13%). La restauration traditionnelle, principal secteur d'accueil avec 20 660 apprentis formés, perd 4 % des effectifs.

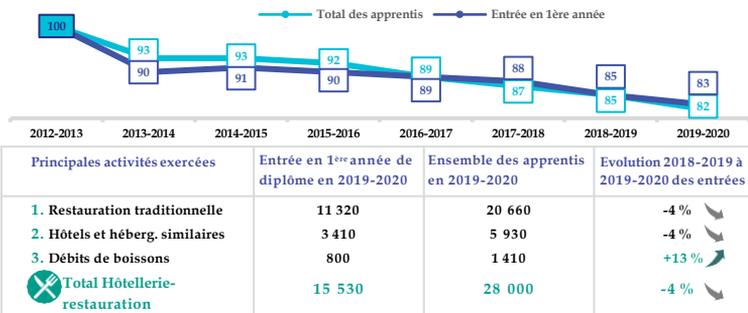
Dans l'artisanat de fabrication en revanche, les entrées en apprentissage continuent de se redresser (+2 %), retrouvant le niveau atteint en 2012-2013, notamment dans les entreprises du travail des métaux (mécanique industrielle,

réparation de machines, installation de structures métalliques). Des secteurs auparavant en forte baisse, comme la fabrication de meubles ou la prothèse dentaire, regagnent en attractivité.

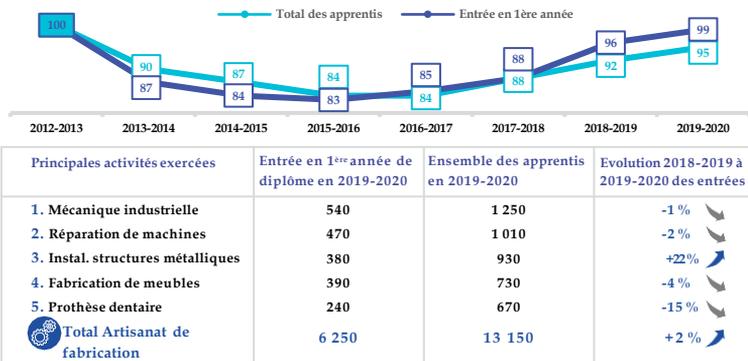
Dans l'artisanat des services, le nombre d'entrée en apprentissage repart à la hausse : une reprise s'est opérée dans les entreprises de la réparation automobile (+13 %) et du commerce d'optique (+7 %). Les flux sont en légère hausse dans les entreprises de coiffure et de soins de beauté mais en baisse chez les fleuristes (-6 %).

Evolution des effectifs d'apprentis formés (base 100 en 2012-2013)

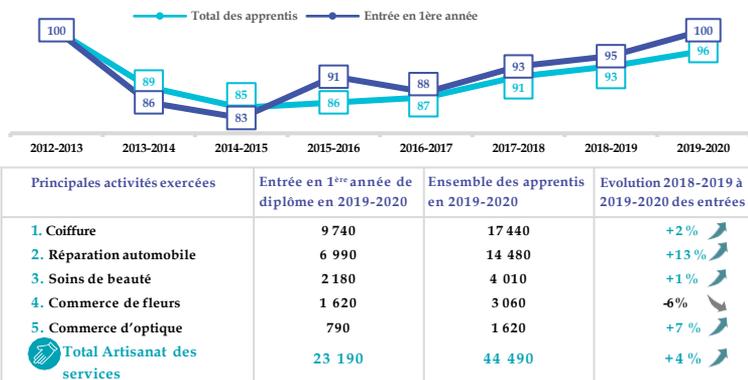
Principaux secteurs de l'hôtellerie-restauration



Principaux secteurs de l'artisanat de fabrication



Principaux secteurs de l'artisanat des services



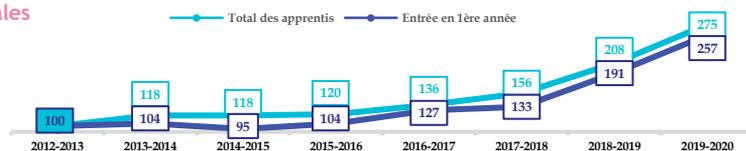
Source: MEN-MESR DEPPSIFA. Champ (tableau) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Champ (graphique) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Les entrées en apprentissage au sein des **professions libérales de santé** ont progressé grâce à son principal secteur d'accueil (la pharmacie avec 3 460 apprentis). Cependant, le nombre total d'apprentis est en baisse dans le secteur par rapport à l'année précédente.

Dans les **professions libérales techniques et du cadre de vie**, la principale activité pour l'accueil d'apprentis est la profession comptable, avec 5 700 apprentis formés. L'apprentissage se développe également dans les activités de conseil (ingénierie, gestion, informatique) et au sein des agents et courtiers d'assurance.

Evolution des effectifs d'apprentis formés (base 100 en 2012-2013)

Professions libérales du droit



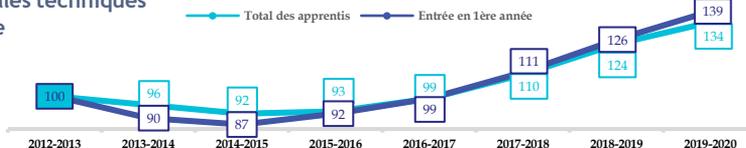
Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{ère} année de diplôme en 2019-2020	Ensemble des apprentis en 2019-2020	Evolution 2018-2019 à 2019-2020 des entrées
Total Professions libérales du droit	410	590	+36 % ↗

Professions libérales de santé



Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{ère} année de diplôme en 2019-2020	Ensemble des apprentis en 2019-2020	Evolution 2018-2019 à 2019-2020 des entrées
1. Pharmacie	3 460	6 790	+6 % ↗
2. Labo. d'analyse médicales	110	190	-10 % ↘
3. Activités vétérinaires	100	170	-53 % ↘
4. Com. d'articles médicaux	40	100	-24 % ↘
5. Médecins généralistes	60	70	+25 % ↗
Total Professions libérales de santé	3 830	7 450	+2 % ↗

Professions libérales techniques et du cadre de vie



Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{ère} année de diplôme en 2019-2020	Ensemble des apprentis en 2019-2020	Evolution 2018-2019 à 2019-2020 des entrées
1. Activités comptables	2 700	5 700	+2 % ↗
2. Ingénierie, études techniques	1 050	1 900	+15 % ↗
3. Agents et courtiers d'assurances	820	1 280	+29 % ↗
4. Conseil pour les affaires-gestion	710	1 170	+15 % ↗
5. Conseil informatiques	640	1 110	+13 % ↗
Total Prof. lib. techniques et du cadre de vie	9 360	17 170	+10 % ↗

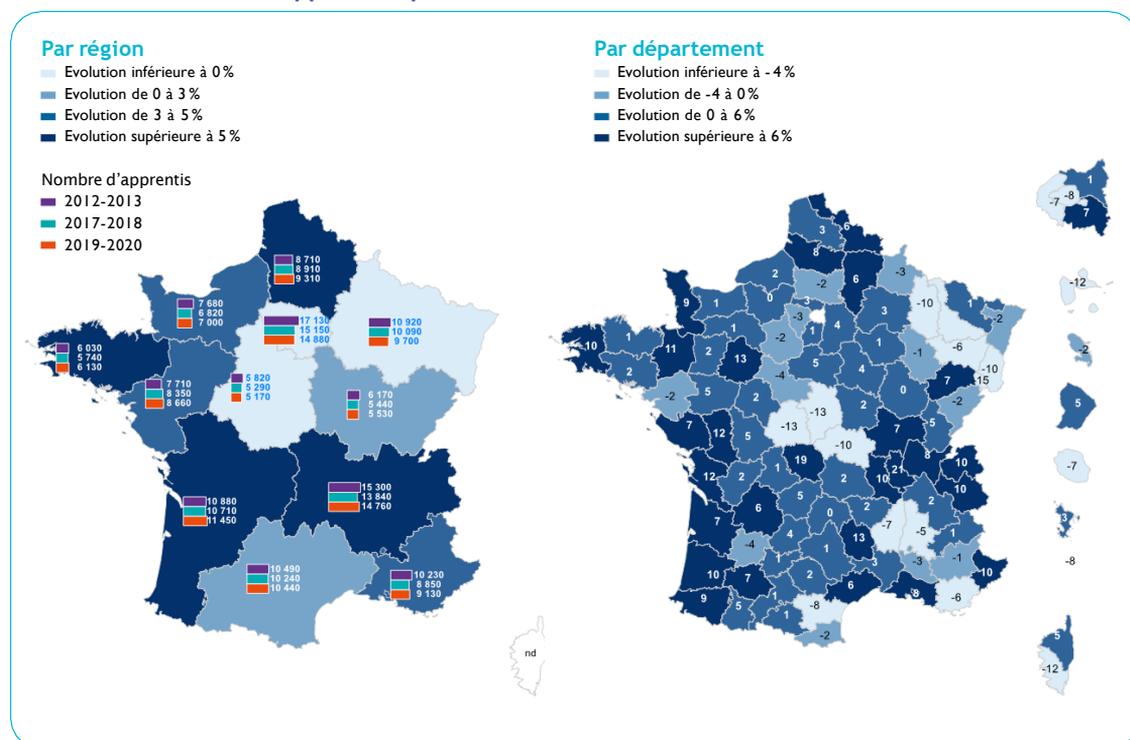
Source : MEN-MESR DEPPSIFA. Champ (tableau) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Champ (graphique) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

4 Des disparités territoriales

Dans les régions, la dynamique de l'apprentissage s'observe dans la plupart des régions, avec toutefois une dynamique variable. En 2019-2020, les inscriptions en apprentissage étaient principalement en hausse en Nouvelle-Aquitaine, en Bretagne et en Auvergne-Rhône-Alpes (+7 %) ainsi que dans les Hauts-de-France (+5 %). Une reprise de l'apprentissage est observée dans les régions Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie. En revanche, le nombre d'entrées en apprentissage était en baisse dans les régions Grand Est, Centre-Val de Loire et Ile-de-France.

On observe également des disparités fortes entre départements. La hausse des inscriptions en apprentissage était particulièrement importante dans les départements du Rhône (+21 %), de la Creuse (+19 %) ainsi que de la Sarthe et de la Lozère (+13 %). Des contrastes sont importants au sein d'une même région, comme en Auvergne-Rhône-Alpes : les effectifs d'apprentis ont progressé dans le Rhône, la Savoie ou la Loire (+10 %) quand ils ont baissé de 10 % dans l'Allier, de 7 % dans l'Ardèche et de 5 % dans la Drôme.

Evolution du nombre d'apprentis en première année entre 2018-2019 et 2019-2020



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Analysés sur une période plus longue (2012 à 2019), les scores d'évolution de l'apprentissage montrent que quatre régions affichent en 2019-2020 un nombre d'apprentis supérieur à ce qu'il était en 2012 : Pays de la Loire, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Bretagne. Dans toutes les autres régions, les effectifs d'apprentis restent en-dessous de ce qu'ils étaient 7 ans auparavant.

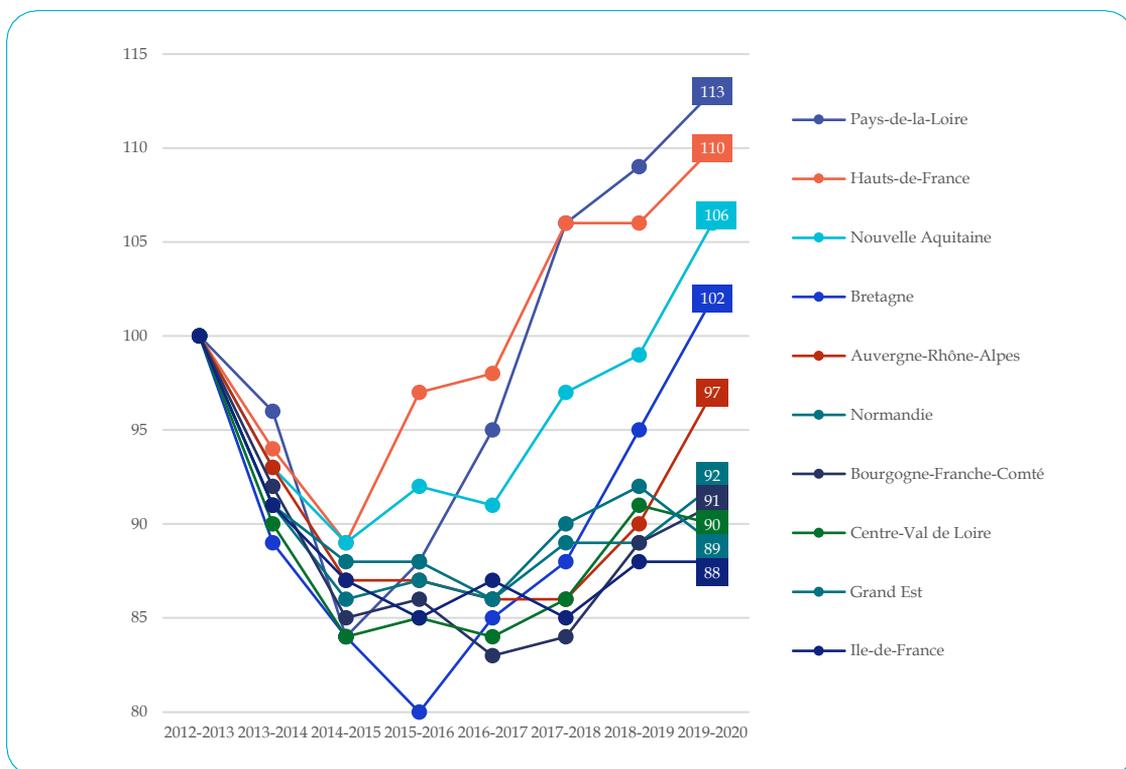
Ces disparités d'évolution témoignent sans doute des résultats des politiques territoriales. D'autres facteurs influent cependant sur le développement de l'apprentissage :

- dans certaines régions comme les Pays de la Loire, la Normandie et la Bretagne, la formation par apprentissage est très ancrée historiquement dans les pratiques et la culture régionale, au contraire par exemple des régions méditerranéennes ou de l'Ile-de-France.
- La conjoncture économique est un autre facteur. La moindre dynamique économique

des secteurs de proximité dans les régions Centre-Val de Loire ou Bourgogne-Franche-Comté – des régions de forte tradition d'apprentissage – peut ainsi expliquer les tendances observées dans ces régions.

- La conjoncture économique ne peut toutefois expliquer le cas de l'Ile-de-France, où la situation de l'emploi est restée dynamique ces dix dernières années. Entrent également en jeu d'autres critères comme la sociologie des actifs. Les emplois et métiers d'ouvriers sont ainsi de moins en moins nombreux dans les grandes agglomérations ; or, les apprentis de l'artisanat sont plutôt issus de ces milieux socioprofessionnels. La plus forte proportion de dirigeants d'entreprises ou de jeunes issus de l'immigration peut être un autre frein.
- La moindre proximité de l'offre de formation et les contraintes de mobilité peuvent également freiner le développement de l'apprentissage (en Ile-de-France comme dans les communes rurales).

Évolution du nombre d'entrées en apprentissage dans les entreprises de proximité (indice 100 en 2012)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité (hors Corse, Sud-PACA, Occitanie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, en raison de données incomplètes pour les années précédentes). Traitement ISM.

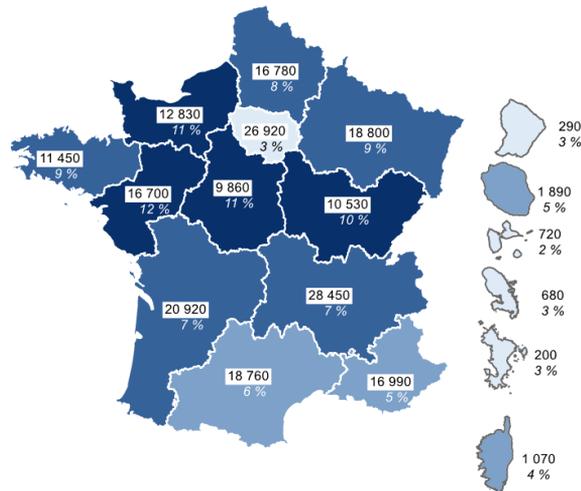
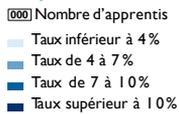
Indépendamment de la dynamique d'évolution, la cartographie de l'apprentissage doit également s'apprécier au regard du potentiel d'accueil des secteurs de proximité.

En rapportant le nombre d'apprentis au nombre d'entreprises de proximité, la mesure du taux de pénétration de l'apprentissage met en exergue de fortes disparités. Si le taux de pénétration moyen est de 1 apprenti pour 16

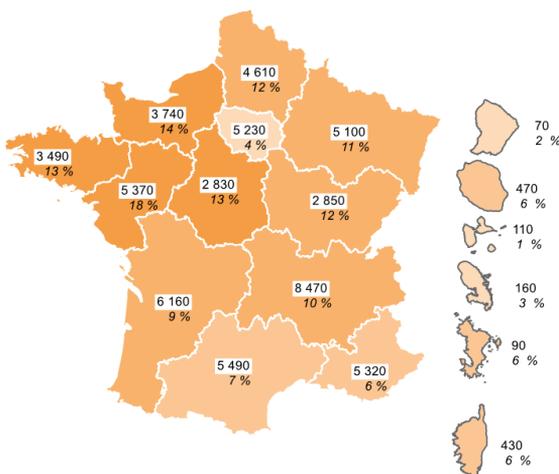
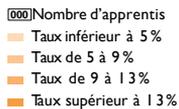
entreprises (6 %), c'est dans le centre et l'Ouest du territoire que la propension à former des apprentis est la plus importante, avec 12 apprentis pour 100 entreprises des métiers de proximité dans les Pays de la Loire, 11 % en Normandie et en Centre-Val de Loire. Le taux de pénétration atteint 16 % en Mayenne, 14 % dans la Manche ainsi que dans la Sarthe et la Vendée, et 13 % dans le Loir-et-Cher.

Taux de pénétration de l'apprentissage dans les entreprises par région en 2019-2020

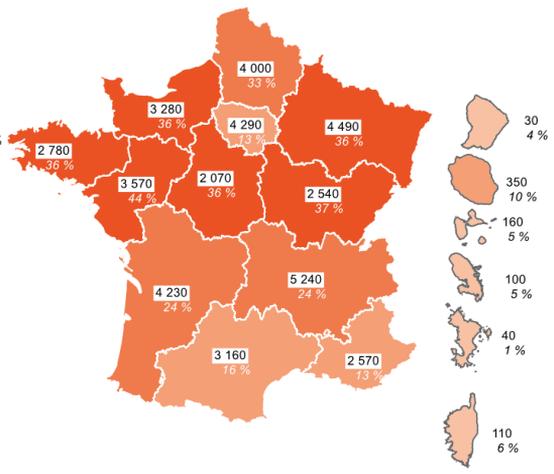
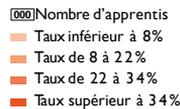
Ensemble des secteurs de proximité



Artisanat du BTP



Artisanat et commerce de l'alimentation



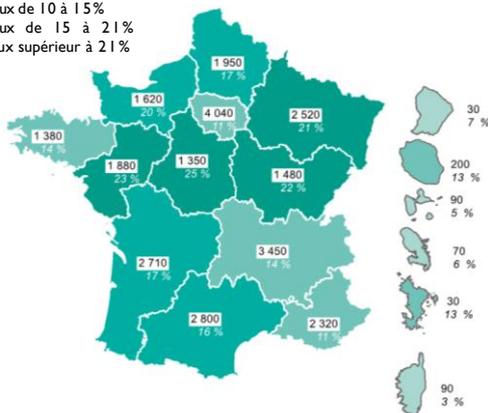
Sources : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. INSEE, Dénombrement des entreprises 2020. Champ : entreprises exerçant une activité de proximité en France entière. Traitement ISM.

Note : le taux de pénétration de l'apprentissage est calculé en rapportant le nombre d'apprentis sur le nombre total d'entreprises du secteur.

Taux de pénétration de l'apprentissage dans les entreprises par région en 2019-2020

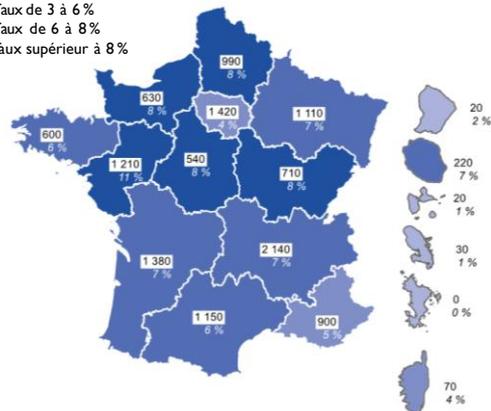
Hôtellerie-restauration

- [000] Nombre d'apprentis
 Taux inférieur à 10%
 Taux de 10 à 15%
 Taux de 15 à 21%
 Taux supérieur à 21%



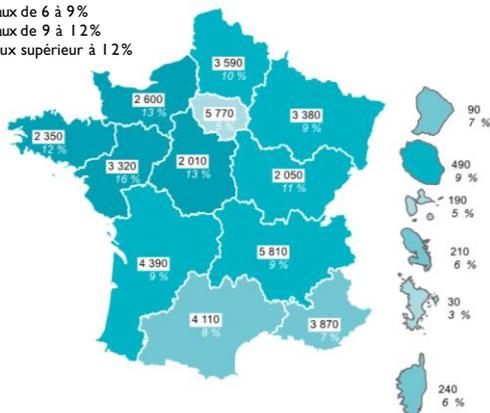
Artisanat de fabrication

- [000] Nombre d'apprentis
 Taux inférieur à 3%
 Taux de 3 à 6%
 Taux de 6 à 8%
 Taux supérieur à 8%



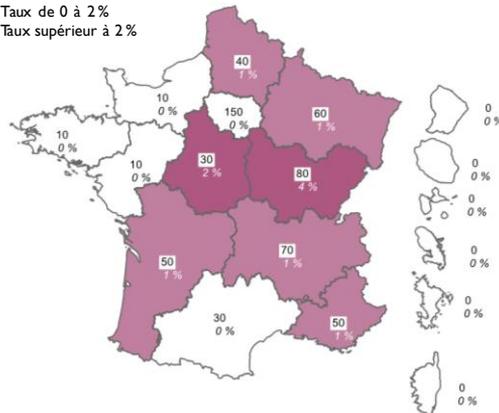
Artisanat des services

- [000] Nombre d'apprentis
 Taux inférieur à 6%
 Taux de 6 à 9%
 Taux de 9 à 12%
 Taux supérieur à 12%



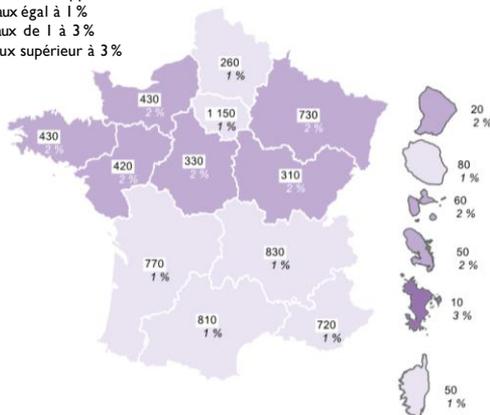
Professions libérales du droit

- [000] Nombre d'apprentis
 Taux de 0%
 Taux de 0 à 2%
 Taux supérieur à 2%



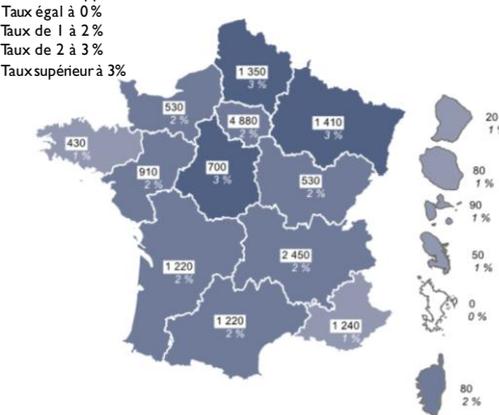
Professions libérales de santé

- [000] Nombre d'apprentis
 Taux égal à 1%
 Taux de 1 à 3%
 Taux supérieur à 3%



Professions libérales techniques et cadre de vie

- [000] Nombre d'apprentis
 Taux égal à 0%
 Taux de 1 à 2%
 Taux de 2 à 3%
 Taux supérieur à 3%



Sources : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. INSEE, Dénombrement des entreprises 2020. Champ : entreprises exerçant une activité de proximité en France entière. Traitement ISM.
 Note : le taux de pénétration de l'apprentissage est calculé en rapportant le nombre d'apprentis sur le nombre total d'entreprises du secteur.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

La reprise de l'apprentissage s'observe dans l'ensemble des régions, à l'exception des DOM.

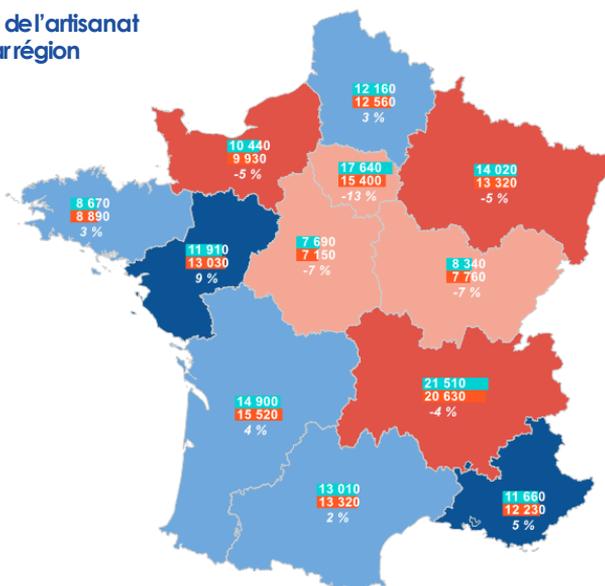
Entre 2018-2019 et 2019-2020, les régions qui

ont connu une forte dynamique sont la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France (+5 %), puis les régions Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes (+4 %).

Evolution du nombre d'apprentis de l'artisanat entre 2013-2014 et 2019-2020 par région

- Evolution inférieure à -6%
- Evolution de -6 à 0%
- Evolution de 0 à +5%
- Evolution supérieure à +5%

Nombre d'apprentis
 ■ 2013-2014
 ■ 2019-2020

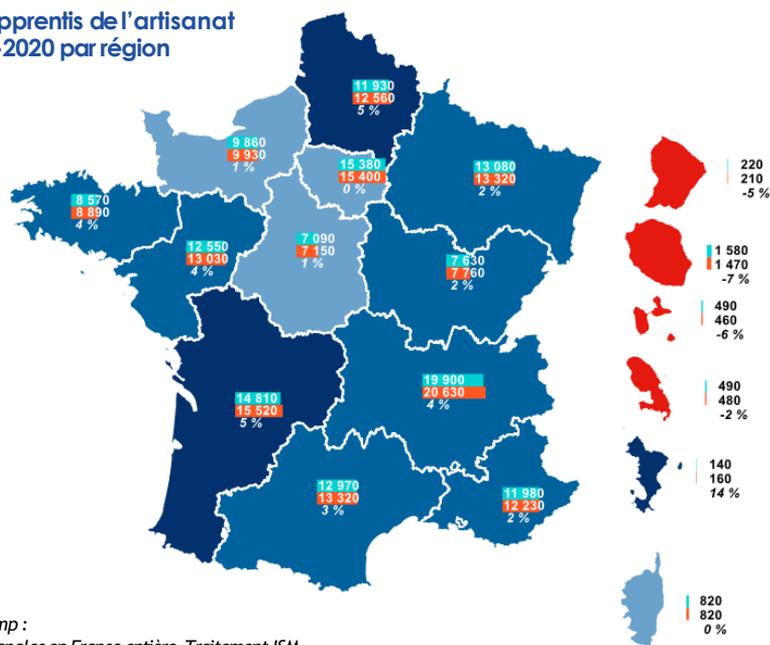


Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Evolution du nombre d'apprentis de l'artisanat entre 2018-2019 et 2019-2020 par région

- Evolution inférieure à 0%
- Evolution de 0 à 2%
- Evolution de 2 à 5%
- Evolution supérieure à 5%

Nombre d'apprentis
 ■ 2018-2019
 ■ 2019-2020



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

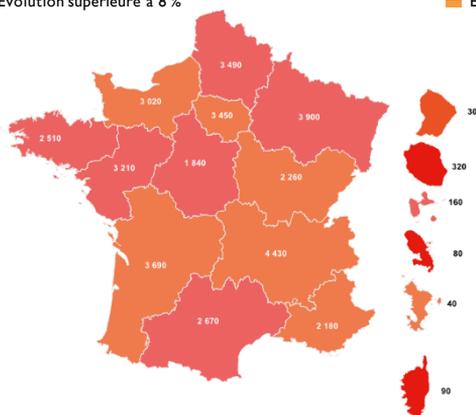
L'évolution des effectifs d'apprentis varie selon les secteurs :

- L'apprentissage progresse dans toutes les régions dans les entreprises artisanales du BTP et des services, à l'exception respectivement de la Normandie et de l'Ile-de-France ;
- Dans la fabrication, les chiffres sont également à la hausse sur la moitié du territoire, notamment dans les régions côtières de la Manche et de l'Atlantique ;
- Les effectifs d'apprentis se stabilisent dans l'alimentation. Ils augmentent dans les régions Normandie, Nouvelle-Aquitaine et PACA, ainsi qu'en Ile-de-France. Dans ces activités où l'apprentissage est très développé, peut-être un plafond est-il atteint.

Evolution 2018-2019 à 2019-2020 du nombre d'apprentis de l'artisanat par secteur et par région

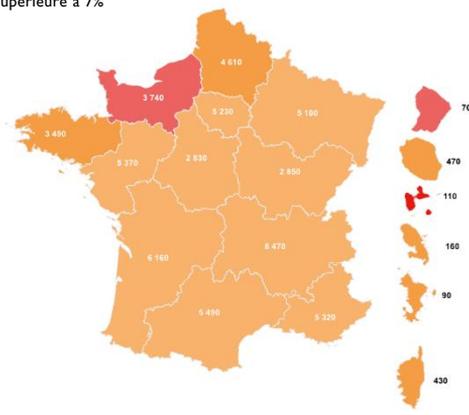
Alimentation

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à -7%
 - Evolution de -7 à 0%
 - Evolution de 0 à 8%
 - Evolution supérieure à 8%



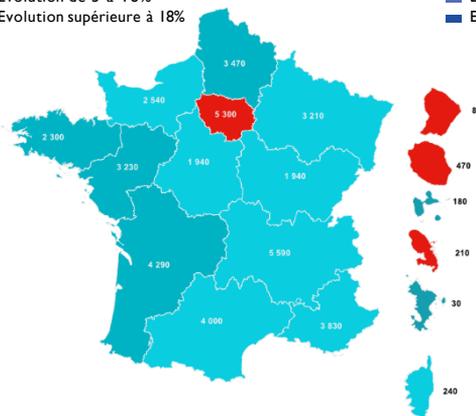
BTP

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à -14%
 - Evolution de -14 à 0%
 - Evolution de 0 à 7%
 - Evolution supérieure à 7%



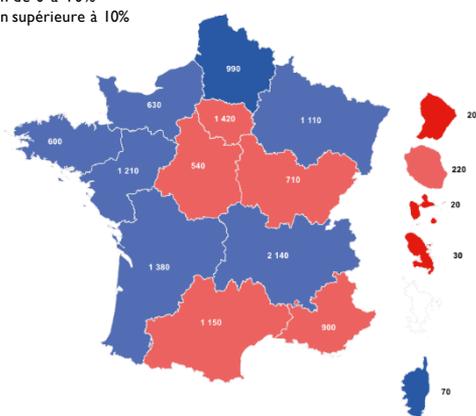
Services

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à 0%
 - Evolution de 0 à 5%
 - Evolution de 5 à 18%
 - Evolution supérieure à 18%



Fabrication

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à -20%
 - Evolution de -20 à 0%
 - Evolution de 0 à 10%
 - Evolution supérieure à 10%



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans une entreprise artisanale en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

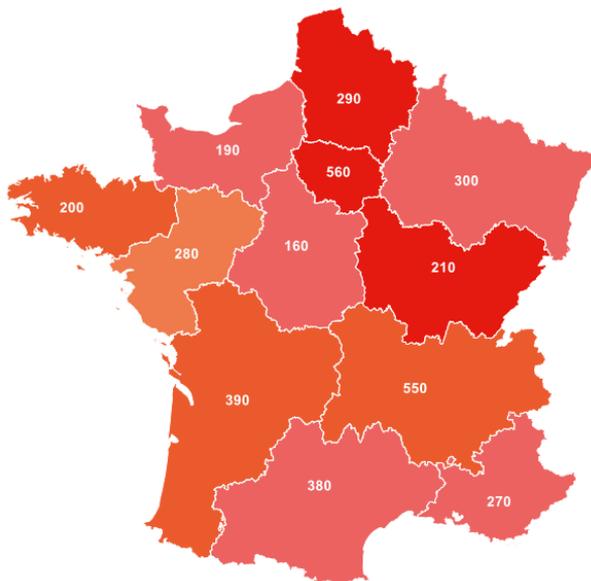
Dans le commerce alimentaire de détail, l'apprentissage était en baisse dans une majorité de régions en 2019-2020, à l'exception notamment de la Nouvelle-Aquitaine, l'Auvergne-Rhône-Alpes, de la Bretagne et des Pays de la Loire.

Dans l'hôtellerie-restauration, le recul des effectifs d'apprentis s'observe dans la plupart des régions, hormis les Hauts-de-France, la Bretagne, la Normandie et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Evolution 2018-2019 à 2019-2020 du nombre d'apprentis du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par secteur et par région

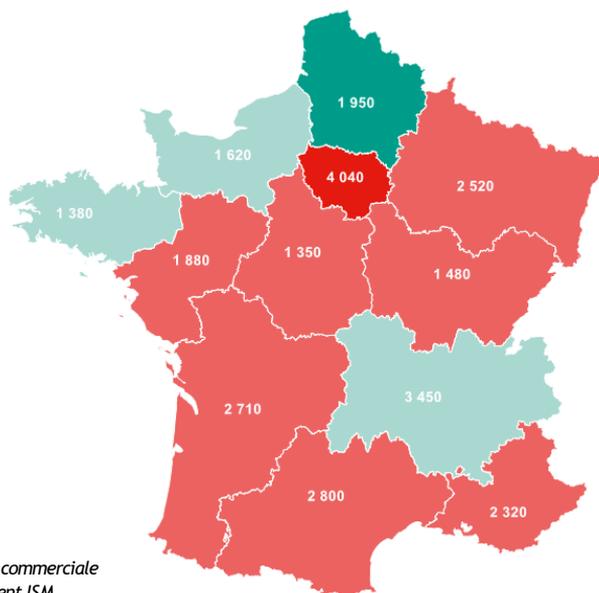
Commerce alimentaire

- Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à - 5%
- Evolution de -5 à 0%
- Evolution de 0 à 5%
- Evolution supérieure à 5%



Hôtellerie-restauration

- Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à - 8%
- Evolution de -8 à 0%
- Evolution de 0 à 5%
- Evolution supérieure à 5%



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.
 Champ : apprentis formés dans une entreprise commerciale en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Dans les professions libérales, le nombre d'apprentis est à la hausse dans presque toutes les régions. Cette hausse est plus forte en PACA, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes s'agissant des professions libérales techniques et du cadre de vie.

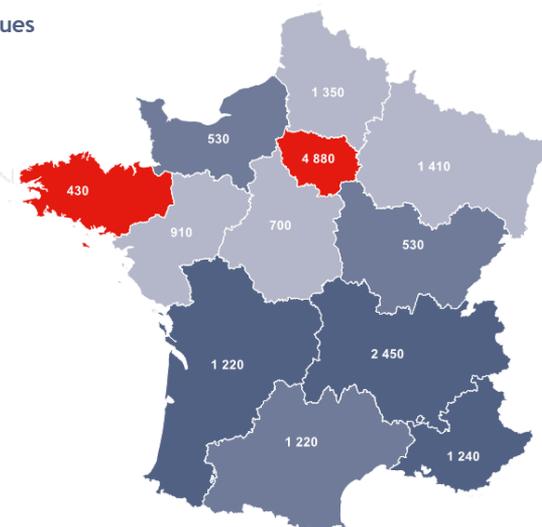
Dans les professions libérales de santé, la progression est plus dynamique dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, PACA et Nouvelle-Aquitaine.

Evolution 2018-2019 à 2019-2020 du nombre d'apprentis des professions libérales par secteur et par région

Professions libérales techniques et du cadre de vie

▣ Nombre d'apprentis

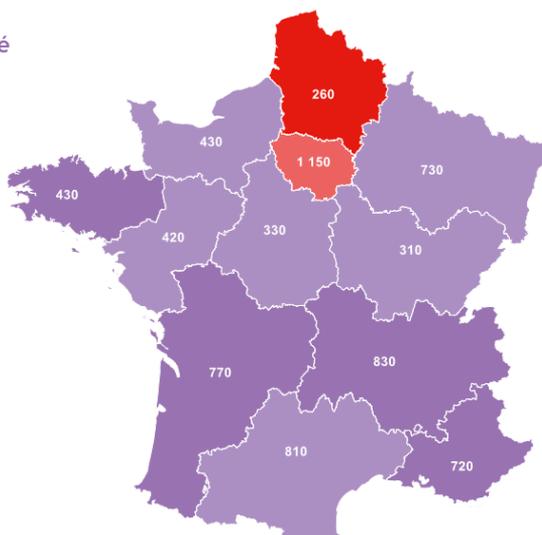
- Evolution inférieure à 0%
- Evolution de 0 à 13%
- Evolution de 13 à 24%
- Evolution supérieure à 24%



Professions libérales de santé

▣ Nombre d'apprentis

- Evolution inférieure à -33%
- Evolution de -33 à 0%
- Evolution de 0 à 7%
- Evolution supérieure à 7%



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans une entreprise libérale en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

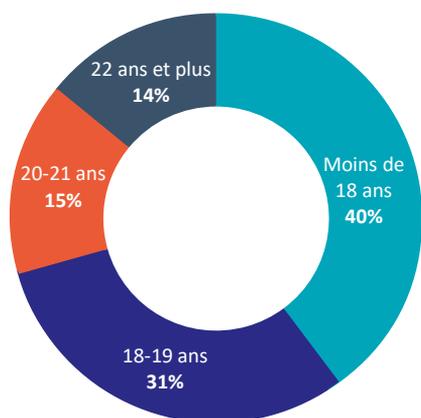
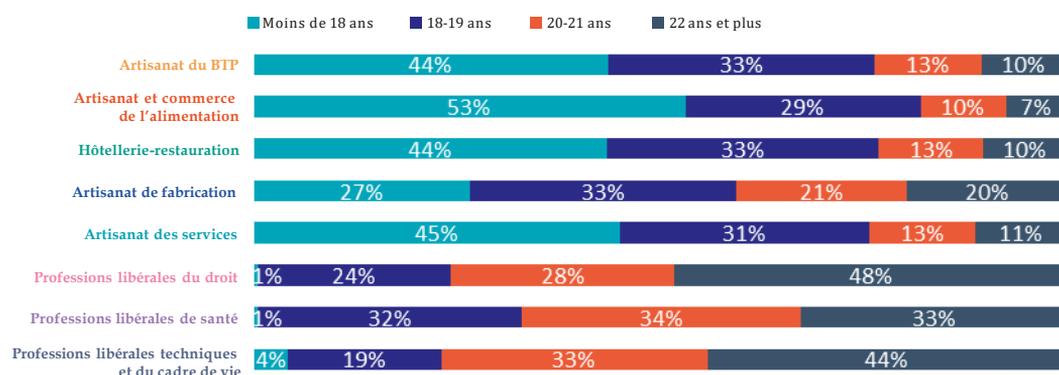
5 Des profils d'apprentis contrastés selon les secteurs

Le profil des apprentis des secteurs de proximité se caractérise tout d'abord par la part importante d'apprentis mineurs : 40 % d'entre eux sont mineurs (soit 85 500 apprentis), alors que la part des moins de 18 ans n'est que de 15 % dans les autres secteurs d'activité. Les entreprises des secteurs de proximité se singularisent donc par leur capacité à former et à professionnaliser des jeunes de moins de 18 ans. Former des apprentis mineurs nécessite en effet des capacités d'encadrement spécifiques. Ce profil s'explique par la nature des diplômes préparés (majoritairement des CAP dans

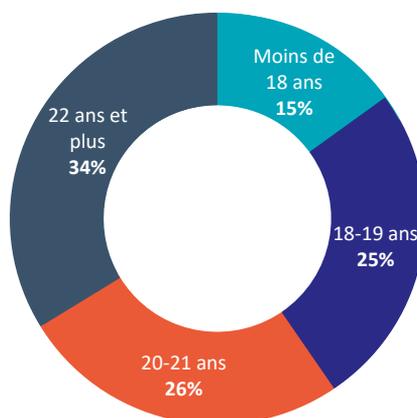
l'artisanat et l'hôtellerie-restauration).

Cette caractéristique concerne plus spécifiquement l'artisanat et le commerce de l'alimentation (53 % des apprentis sont mineurs), l'artisanat des services (45 %), l'hôtellerie-restauration et l'artisanat du BTP (44 %). Dans l'artisanat de fabrication, 33 % des apprentis ont entre 18 et 19 ans. A l'inverse, dans le champ libéral, la quasi-totalité des apprentis sont majeurs et près de la moitié sont âgés de 22 ans et plus.

Age des apprentis des secteurs de proximité en 2019-2020



Age des apprentis des autres secteurs



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

En 2019-2020, l'évolution des entrées en apprentissage a progressé dans toutes les catégories d'âge d'apprentis inscrits en première année, à l'exception des moins de 18 ans. Si l'évolution est plus importante chez les apprentis de 26 ans et plus (+15 %), leur part reste modeste dans les secteurs de proximité (3 %).

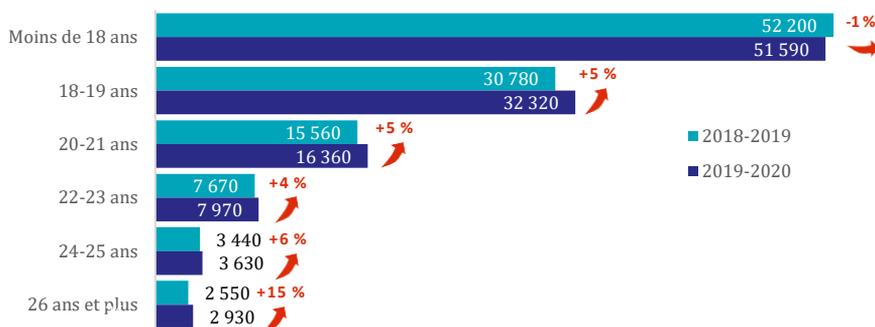
Le nombre d'apprentis de 18-19 ans est en hausse (+5 %). Cette hausse est plus forte parmi les apprentis des secteurs des professions libérales du droit (+29%), des professions libérales techniques et du cadre de vie (+9 %) et de l'artisanat des services (+8 %).

Les femmes apprenties représentent un tiers des effectifs. La féminisation des effectifs est toutefois très variable selon le secteur d'activité.

Les apprenties sont majoritaires au sein des professions libérales du droit (89 %) et de santé (75 %) ainsi que dans l'artisanat des services (54 %). Leur part progresse dans l'artisanat et commerce de l'alimentation (32 %). Cette part reste en revanche très en-deçà au sein de l'artisanat de fabrication (17 %) et du BTP (4 %).

Les diplômés réunissant les plus grandes cohortes de femmes apprenties sont des diplômés de soins à la personne (coiffure, esthétique), des diplômés de vente, le BP de préparateur en pharmacie, le CAP de pâtisserie et de cuisine. Les métiers conservent donc dans leur grande majorité un recrutement genré, les jeunes femmes optant comme leurs aînées de façon privilégiée pour des métiers de service ou des fonctions support.

Evolution du nombre d'apprentis inscrits en première année de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

Part des femmes parmi les apprentis par secteur

Secteur	2012-2013	2019-2020	Evolution
Artisanat du BTP	4 %	4 %	→
Artisanat et commerce de l'alimentation	29 %	32 %	↗
Hôtellerie-restauration	40 %	35 %	↘
Artisanat de fabrication	17 %	17 %	→
Artisanat des services	62 %	54 %	↘
Professions libérales du droit	71 %	89 %	↗
Professions libérales de santé	90 %	75 %	↘
Prof. lib. techniques et du cadre de vie	47 %	44 %	↘
Ensemble des secteurs de proximité	31 %	31 %	→

Palmarès des diplômes préparés par le plus grand nombre de femmes apprenties

Rang	Diplôme	Nombre d'apprenties	Part de femmes parmi les apprentis
1.	CAP Métiers de la coiffure	4 750	83 %
2.	BP Coiffure	6 130	88 %
3.	BP Préparateur en pharmacie	6 070	91 %
4.	CAP Employé de vente en produits alimentaires	3 880	78 %
5.	CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	2 870	49 %
6.	CAP Pâtissier	2 400	35 %
7.	CAP Cuisiner	2 300	20 %
8.	CAP Esthétique cosmétique parfumerie	1 810	98 %
9.	Bac Pro Métiers du commerce et de la vente	1 530	62 %
10.	BTS Gestion de la PME	1 530	83 %

Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

Les secteurs de l'artisanat se distinguent par un recrutement précoce de leurs apprentis, souvent en sortie de collège (même si les parcours de reconversion se développent).

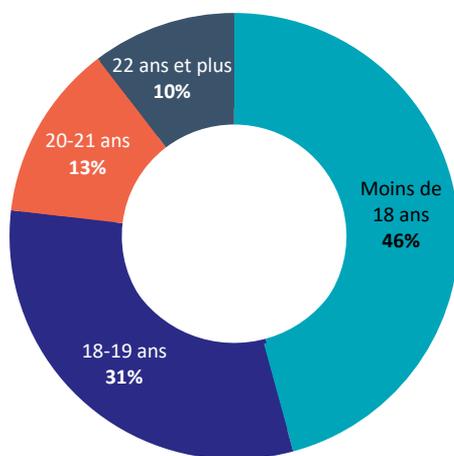
Près de la moitié des apprentis (70 180, soit 46 %) sont mineurs. Cette part est stable par rapport à 2018-2019.

Les apprentis mineurs sont plus nombreux dans le secteur de l'alimentation (55 %, en légère baisse par rapport à 2018-2019), dans l'artisanat des services (47 %, stable), puis dans l'artisanat du

BTP (44 %, stable). L'artisanat de fabrication se distingue quelque peu, avec des apprentis plus âgés en formation. Cela s'explique par le choix des diplômés préparés.

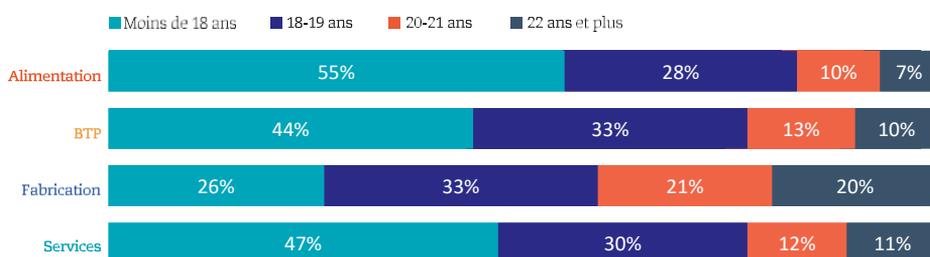
La part des femmes parmi les apprentis dans l'artisanat est globalement de 26 % (stable), mais leur présence est concentrée dans les activités de service (esthétique, commerce de fleurs). La moindre mixité des recrutements d'apprentis dans les métiers du BTP et de fabrication ralentit le processus de féminisation des emplois dans ces secteurs.

Age des apprentis dans les secteurs de l'artisanat



Evolution de la part des femmes apprenties dans les secteurs de l'artisanat

	2012-2013	2019-2020	Evolution
Alimentation	28%	31%	↑
BTP	3%	4%	↑
Fabrication	17%	17%	→
Services	62%	54%	↓
Ensemble de l'artisanat	25%	26%	↑



Source: MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

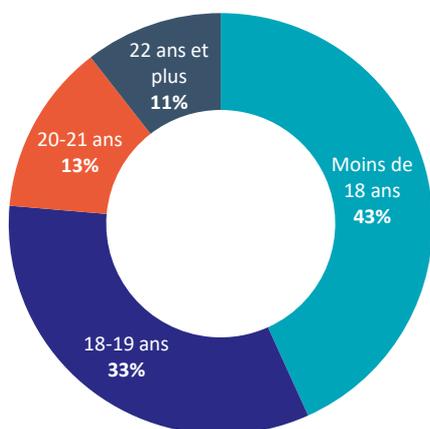
La structure d'âge des apprentis du commerce alimentaire et de l'hôtellerie restauration est proche de celle de l'artisanat : près de la moitié des apprentis sont mineurs (13 760 apprentis, soit 43 %). Ce nombre est en baisse par rapport à l'année précédente.

Toutefois, la féminisation des effectifs est plus importante dans ces activités : plus d'un tiers (36 %) des apprentis du commerce sont des femmes, une part qui tend à régresser (40 % en 2012-2013).

Les apprentis mineurs sont davantage présents dans le secteur de l'hôtellerie-restauration (44 % des effectifs) que dans le commerce alimentaire (41 %).

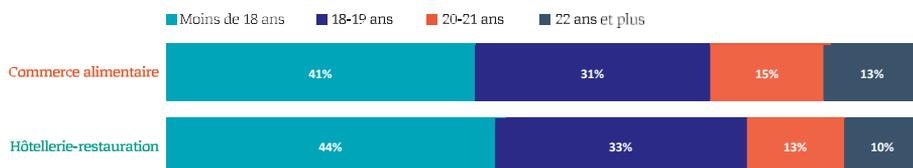
La part des femmes dans les activités de commerce est en baisse, sauf au sein des entreprises de commerce de boissons (cavistes). Elle est la plus faible au sein du commerce de détail alimentaire et des marchés (29 %).

Age des apprentis dans les secteurs du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration



Evolution de la part des femmes apprenties dans les secteurs du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration

	2012-2013	2019-2020	Evolution
Commerce d'alimentation générale	53%	42%	↘
Commerce de détail de fruits et légumes	56%	41%	↘
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	66%	49%	↘
Commerce de détail de boissons	38%	44%	↗
Autres commerces de détail alimentaires	57%	45%	↘
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	31%	29%	↘
Hôtels et hébergement similaire	44%	45%	↗
Restauration traditionnelle	38%	32%	↘
Services des traiteurs	36%	37%	↗
Débits de boissons	43%	36%	↘
Ensemble du commerce	40%	36%	↘



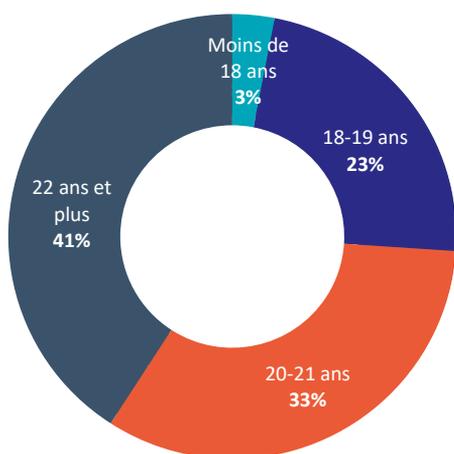
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les entreprises commerciales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Les apprentis des professions libérales sont plus âgés, ce qui est cohérent avec la nature des diplômes préparés (majoritairement de niveaux 4, 5 et supérieurs). Près de la moitié d'entre eux (10 300, soit 41 %) sont ainsi âgés de 22 ans et plus. Ce nombre est stable par rapport à l'année précédente.

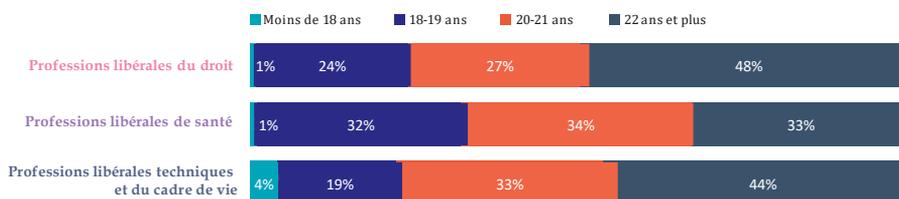
Ces activités se distinguent également par la mixité des effectifs d'apprentis (58 % des apprentis sont des femmes), même si cette part est en baisse ces dernières années (elle était de 62 % en 2012-2013).

Age des apprentis dans les secteurs des professions libérales



Evolution de la part des femmes apprenties dans les secteurs des professions libérales

	2012-2013	2019-2020	Evolution
Activités juridiques	71%	75%	↗
Activités de santé humaine non réglementées	65%	46%	↘
Professions médicales	90%	90%	→
Activités comptables	58%	56%	↘
Activités de conseil et de soutien aux entreprises	38%	32%	↘
Activités d'enquête	non significatif	non significatif	
Agents de courtiers d'assurances	64%	62%	↘
Architectes et géomètres	29%	28%	↘
Enseignement et services personnels	67%	67%	→
Intermédiaires du commerce	41%	39%	↘
Services informatiques	28%	28%	↘
Ensemble des professions libérales	62%	58%	↘



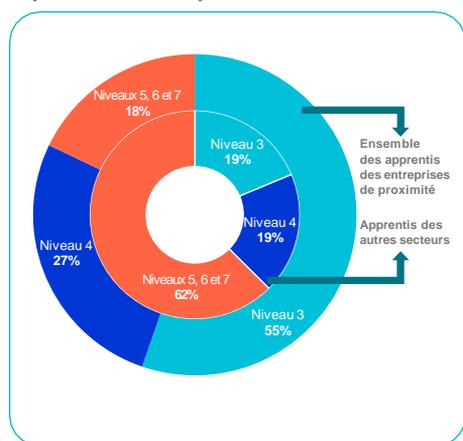
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

6 Une majorité d'apprentis en niveau 3 (CAP), mais des effectifs croissants en niveaux 5 et supérieurs

Les secteurs de proximité (principalement l'artisanat et l'hôtellerie-restauration) se caractérisent par leur forte capacité d'intégration des jeunes au niveau 3 : 55 % des apprentis des secteurs de proximité préparent un diplôme de niveau 3 (CAP ou équivalent), contre 19 % dans les autres secteurs d'activité. 27 % des apprentis préparent une spécialité de niveau 4 (Bac ou équivalent) et

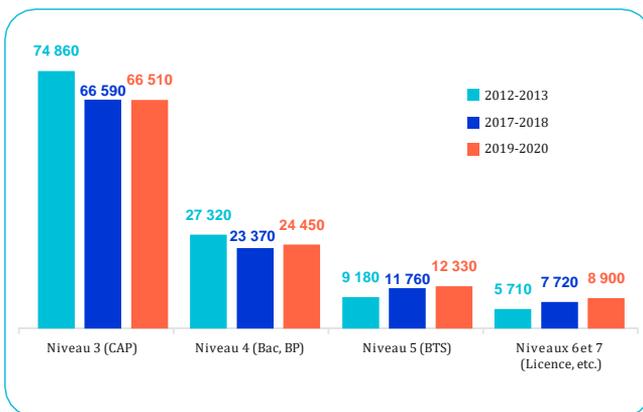
18 % un diplôme de l'enseignement supérieur. Globalement, seuls les diplômes de niveau supérieur ont continuellement accru leurs effectifs ces dernières années, ce qui témoigne d'une lente évolution des parcours et des profils d'apprentis : le CAP perd à nouveau en attractivité en 2019-2020.

Répartition des apprentis par niveau de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Évolution du nombre des entrées en apprentissage (apprentis inscrits en première année de diplôme) par niveau de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Répartition des entrées en apprentissage par niveau de diplôme

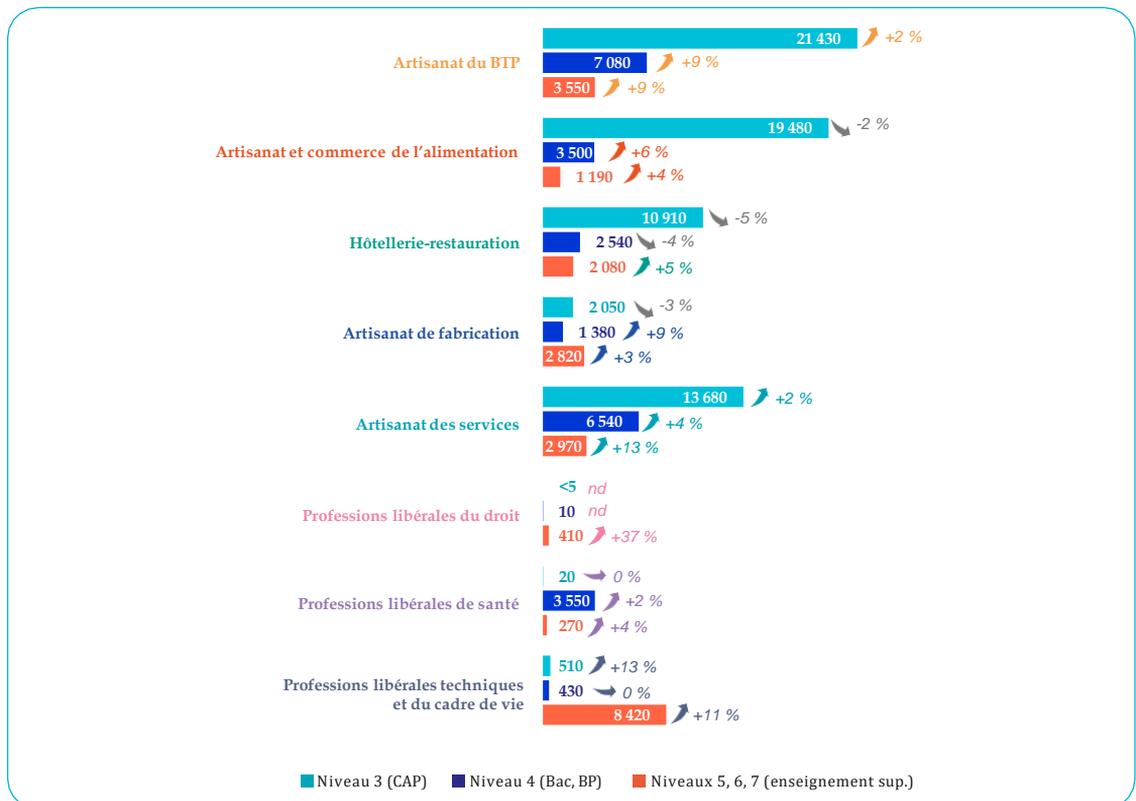
Niveau de formation	Type de diplôme préparé	2012-2013	Evolution	2018-2019	Evolution	2019-2020
Niveau 3	CAP	57 %	↘	53 %	↘	52 %
	Divers 3	3 %	↔	3 %	↔	3 %
	MC3	4 %	↗	5 %	↔	5 %
Niveau 4	BP	16 %	↘	15 %	↔	15 %
	Bac Pro	5 %	↘	3 %	↗	4 %
	Divers 4	3 %	↔	3 %	↔	3 %
Niveau 5	BTS	7 %	↗	9 %	↔	9 %
	Divers 5	1 %	↗	2 %	↔	2 %
Niveau 6	Divers	5 %	↗	7 %	↗	8 %

Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

La répartition des apprentis par niveau de diplôme est variable dans chaque secteur. Dans l'hôtellerie-restauration et l'artisanat (hors artisanat de fabrication), les diplômes de niveau 3 regroupent la majorité des apprentis, alors que les diplômes de niveaux 5 et supérieurs (diplômes de l'enseignement supérieur) sont prépondérants dans les activités libérales et de l'artisanat de fabrication.

- dans l'artisanat du BTP, 67 % des apprentis préparent un diplôme de niveau 3. Les effectifs ont progressé dans l'ensemble des niveaux de diplômes en 2019-2020.
- dans l'artisanat et commerce de l'alimentation, 81 % des apprentis sont inscrits dans un diplôme de niveau 3 (CAP ou mentions complémentaires).
- cette part est de 70 % dans l'hôtellerie-restauration ; toutefois, les effectifs sont en baisse dans ce niveau, ainsi que dans les diplômes de niveau 4, alors que le nombre d'apprentis progresse dans les niveaux 5 et supérieurs.
- dans l'artisanat de fabrication, la progression des inscriptions se répercute dans tous les niveaux ; dans ces activités, 45 % des apprentis préparent un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui les distingue des autres secteurs de l'artisanat.
- dans l'artisanat des services, la reprise s'observe dans le niveau 3 qui concentre 59 % des inscrits, mais la croissance des effectifs est plus forte dans les niveaux supérieurs (+13 %) ;
- dans les professions libérales du droit, l'apprentissage est concentré dans les diplômes de l'enseignement supérieur, tout comme dans les professions libérales techniques et du cadre de vie ;
- dans les professions libérales de santé en revanche, les apprentis sont majoritairement inscrits en diplôme de niveau 4 (il s'agit principalement du diplôme de préparateur en pharmacie).

Nombre d'entrées en apprentissage en 2019-2020 par secteur et niveau de diplôme – Évolution 2018-2019 à 2019-2020



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

L'éventail des diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité est très large : en 2019-2020, les apprentis se sont inscrits dans plus de 1 200 spécialités différentes (diplômes accueillant au moins 5 apprentis). Ce large panel de formations s'explique par la diversité des métiers des secteurs de proximité, ainsi que par la forte spécialisation des diplômes.

Seuls près de 180 diplômes accueillent un minimum

de 100 apprentis des secteurs de proximité au plan national et sont susceptibles d'avoir une offre régionalisée.

Les diplômes des secteurs de proximité connaissant une hausse importante sont :

- BTS Notariat (+63 %)
- Bac Pro Technicien du froid et du conditionnement d'air (+45 %).

	Diplômes dont l'effectif est en hausse	Diplômes dont l'effectif est en baisse
Artisanat du BTP	- Bac Pro Technicien du froid et du conditionnement d'air (+45 %) - MC Zinguerie (+35 %) - BTS Electronique (+30 %)	- Bac Pro Technicien en constructeur bois (-28 %) - BPA Travaux d'aménagements paysagers (-19 %) - MC Plaquiste (-10%)
Artisanat et commerce de l'alimentation	- Bac Pro Métiers du commerce et de la vente (+15 %) - MC Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées (+13 %) - BTS Management commercial opérationnel (+13 %)	- MC Pâtisserie boulangère (-15%) - MC Employé traiteur (-14 %) - BTM Chocolatier confiseur (-9 %)
Hôtellerie-restauration	- BTS Management d'unité hébergement (98 %)* - BTS Management en hôtellerie-restauration – 1 ^{ère} année commune (+57 %) - BTS Management commercial opérationnel (+52 %)	- BTS Management d'unité de production culinaire (-38%) - Bac Pro Commercialisation et services en restauration –18 %) - Bac Pro Cuisine (-15 %)
Artisanat de fabrication	- BP Métallier (+26 %) - CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie (+17 %) - CAP Menuisier aluminium-verre (+14 %)	- Bac Pro Prothèse dentaire (-21 %) - Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (-15%) - BTM Prothésiste dentaire (-11 %)
Artisanat des services	- BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie (+34 %) - Bac Pro Maintenance des motocycles (+21 %) - CAP Maintenance des véhicules de transport routier (+17 %)	- BM Esthéticien cosméticien (-27 %) - Diplôme d'état Ambulancier (-21 %) - CAP Maintenance des motocycles (-11 %)
Professions libérales du droit	- BTS Notariat (+63 %) - DUT Carrières juridiques (+52 %)	
Professions libérales de santé	- BP Préparateur en pharmacie (+3 %)	- GISPA SNVEL Auxiliaire spécialisé vétérinaire (-58 %)
Professions libérales techniques et du cadre de vie	- Responsable développement commercial - CCI France (+47 %) - BTS Assurance (+39 %) - Grande école de commerce de Montpellier (37 %)	- Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (-11 %) - Diplôme grande école de NEOMA (-8 %) - BTS Support à l'action managériale (-5 %)

Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

* Le diplôme est en cours d'évolution

En 2019, la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel est mise en application. Cette loi facilite la création de nouveaux CFA. Ainsi dans les secteurs de proximité, le nombre de sites de formation accueillant des apprentis a augmenté de 11 % en un an.

Pour l'année scolaire 2019-2020, les apprentis des secteurs de proximité sont inscrits dans 920 CFA accueillant au moins 5 apprentis (+15 % par rapport à l'année précédente) et sont formés dans 2 250 sites de formation (+11 %).

809 établissements de formation préparent les apprentis aux différents métiers du secteur de l'artisanat du BTP, 765 aux diplômés des professions libérales techniques et du cadre vie et 616 aux diplômés de l'artisanat de fabrication.

La hausse du nombre de sites est de l'ordre de 10 % dans tous les secteurs sauf l'artisanat de fabrication et les professions libérales de santé.

Nombre de sites de formation par secteur

	Nombre de sites de formation	Evolution 2018/2019-2019-2020
Artisanat du BTP	809	+9 %
Artisanat et commerce de l'alimentation	449	+9 %
Hôtellerie-restauration	381	+10 %
Artisanat de fabrication	616	+2 %
Artisanat des services	538	+16 %
Professions libérales du droit	32	Non significatif
Professions libérales de santé	90	+1 %
Prof. lib. techniques et du cadre de vie	765	+11 %
Ensemble des secteurs de proximité	2 250	+11 %

C'est dans l'artisanat des services que la hausse du nombre de sites de formation est plus importante (+16 %).

Parmi les diplômés formant le plus d'apprentis, la formation au CAP Cuisine est proposée dans 198 sites de formation, en hausse de +8 % par rapport à l'année précédente.

Dans la coiffure, le nombre de sites progresse de 11 % pour préparer le BP Coiffure et 6 % pour le CAP Métiers de la coiffure.

Le nombre de sites de formations est également en hausse pour former aux spécialités de la boulangerie-pâtisserie : +4 % au niveau du CAP Pâtissier et +3 % pour le CAP Boulanger.

Nombre de sites de formation dans les principaux diplômes

	Nombre de sites de formation	Evolution 2018/2019-2019-2020
1. CAP Cuisine	198	+8 %
2. CAP Pâtissier	161	+4 %
3. CAP Métiers de la coiffure	164	+6 %
4. CAP Boulanger	150	+3 %
5. BP Coiffure	162	+11 %
6. BP Préparateur en pharmacie	67	0 %
7. CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	166	0 %
8. CAP Maçon	146	0 %
9. CAP Employé de vente en produits alimentaires	176	+1 %
10. CAP Maintenance des voitures particulières	155	0 %

Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

67% des apprentis des entreprises artisanales sont inscrits en diplôme de niveau 3, 22% en niveau 4 et 11 % en niveaux 5 et supérieurs. En 2012/13, ces parts étaient respectivement de 69,5 %, 22,5 % et 8 %.

Si la progression des effectifs concerne tous

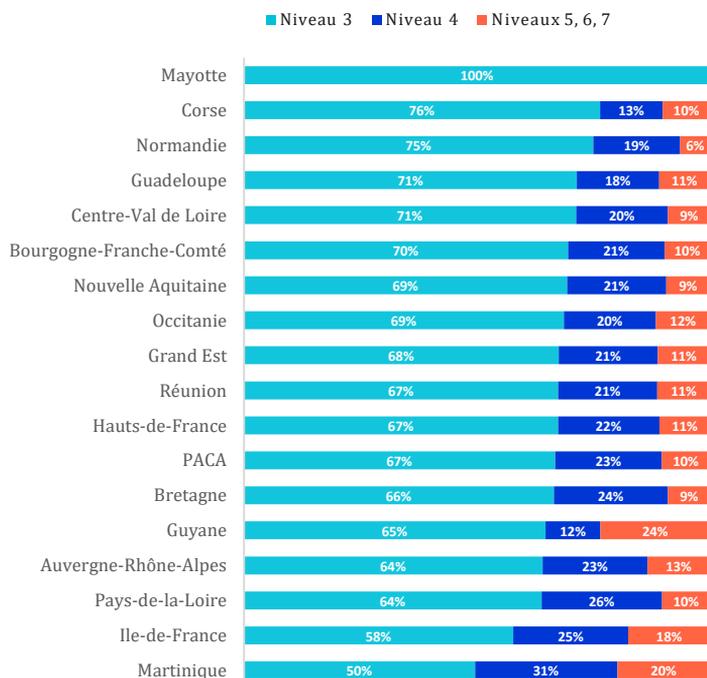
les niveaux, la hausse est plus forte dans les diplômes de l'enseignement supérieur ainsi que dans les diplômes de niveau Bac.

La répartition par niveau est très variable selon les régions : la part d'apprentis en niveau 3 est la plus élevée en Corse (76 %) et Normandie (75 %), et la plus faible en Ile-de-France (58 %), et la plus faible en Ile-de-France (75 %), et la plus faible en Ile-de-France (75 %).

Répartition des apprentis de l'artisanat par niveau de diplôme

	Niveau 3	Niveau 4	Niveaux 5, 6 et 7
Nbre d'apprentis en 1^{ère} année en 2019-2020	54 600	18 020	9 210
Evolution 2017-2018 à 2019-2020	0 %	+7 %	+8 %
Part	67 %	22 %	11 %

Répartition régionale des apprentis de l'artisanat par niveau de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020.

Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Dans ces secteurs, la majorité des apprentis sont inscrits dans un diplôme de niveau 3 (61 % dans le commerce alimentaire de détail, 70 % dans l'hôtellerie-restauration). A noter : la région Ile-de-France fait exception avec un nombre d'apprentis particulièrement élevé dans les diplômes de niveaux 4 et supérieurs.

Les entreprises du commerce alimentaire se distinguent par la part plus élevée d'apprentis préparant un diplôme de niveaux 5 ou supérieur

(25 % contre 13 % dans l'hôtellerie-restauration). L'évolution du nombre d'apprentis par niveau de formation est contrastée :

- les effectifs sont en hausse dans les diplômes de l'enseignement supérieur.
- En revanche, ils sont en baisse dans les diplômes de niveau 3 et 4.

Répartition des apprentis du commerce et de l'hôtellerie-restauration par niveau de diplôme

	NIVEAU 3		NIVEAU 4		NIVEAUX 5, 6 ET 7	
	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration
Nombre d'apprentis en première année en 2019-2020	1 260	10 910	280	2 540	520	2 080
Evolution 2018-2019 à 2019-2020	-4 %	-5 %	-7 %	-4 %	+10 %	+5 %
Part	61 %	70 %	14 %	16 %	25 %	13 %
Région dont la part est la plus importante	Bretagne (84 %)		Ile-de-France (18 %)		Ile-de-France (34 %)	
Région dont la part est la plus faible	Ile-de-France (46 %)		Bretagne (13 %)		Bretagne (5 %)	

Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020.

Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Dans les entreprises libérales du droit et les entreprises techniques et du cadre de vie, la préparation d'un diplôme de niveau supérieur est quasiment la règle pour les apprentis.

Dans les professions libérales de santé au contraire, la quasi-totalité des apprentis

préparent un diplôme de niveau 4 (préparateur en pharmacie).

La région Ile-de-France se caractérise à nouveau par le poids plus élevé des apprentis inscrits dans les diplômes de l'enseignement supérieur.

Répartition des apprentis des professions libérales par niveau de diplôme

	Niveau 3			Niveau 4			Niveaux 5, 6 et 7		
	Technique et cadre de vie	Santé	Droit	Technique et cadre de vie	Santé	Droit	Technique et cadre de vie	Santé	Droit
Nombre d'apprentis en première année en 2019-2020	510	20	<5	430	3 550	6	8 420	270	400
Evolution 2017-2018 à 2019-2020	+10 %	ns	ns	+1 %	+2 %	ns	+11 %	+2 %	+36 %
Part	5 %	ns	ns	5 %	93 %	ns	90 %	7 %	99 %
Région dont la part est la plus importante	ns			Bretagne (48 %)			Ile-de-France (83 %)		
Région dont la part est la plus faible	ns			Ile-de-France (16 %)			Pays de la Loire (44 %)		

Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020.

Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

7 Des parcours diplômants variables selon les secteurs

Le type de diplôme ou titre préparé par les apprentis des secteurs de proximité varie fortement selon le secteur d'activité.

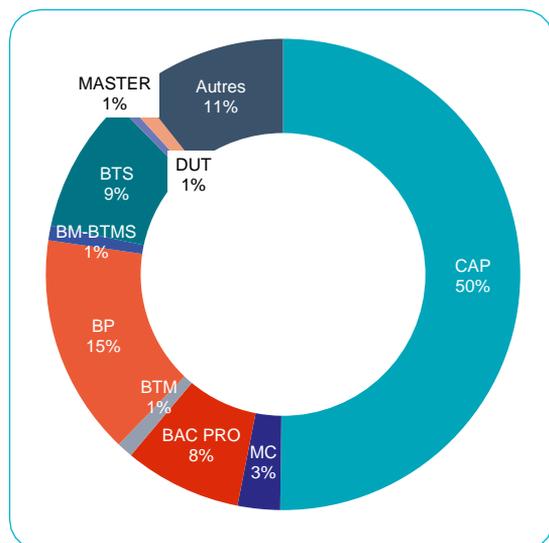
D'une manière générale, le CAP demeure le principal diplôme d'accès aux métiers, même si la part d'apprentis inscrits à ce diplôme diminue tendanciellement (en 2019-2020, 50 % des apprentis formés sont inscrits en CAP contre 56 % en 2012-2013). Les apprentis des secteurs de proximité représentent 74 % des apprentis inscrits à ce diplôme.

Concernant les diplômes et titres de niveau 4, 15 % des apprentis sont inscrits en Brevet Professionnel, 8 % en Bac Pro et 1 % en BTM (titre spécifique de l'artisanat surtout répandu dans les spécialités de l'alimentation).

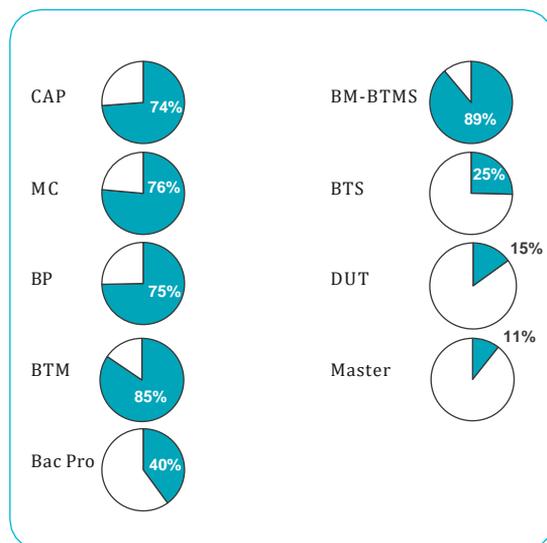
Le Brevet Professionnel a donc conservé une audience supérieure à celle du Bac Pro : 75 % des apprentis inscrits dans ce diplôme sont employés dans une entreprise de proximité. Pour le Bac Pro, les effectifs des secteurs de proximité représentent 40 % de la totalité des apprentis préparant ce diplôme.

Concernant les diplômes et titres post-bac, les titres du secteur des métiers comme le Brevet de Maîtrise (BM) ou le Brevet Technique des Métiers Supérieur (BTMS) regroupent 1 % des apprentis (principalement des secteurs de services). Le diplôme principal est le BTS, préparé par 9 % des apprentis des secteurs de proximité (au total, 25 % de l'ensemble des apprentis formés dans ce diplôme relèvent d'une entreprise des secteurs de proximité).

Répartition des apprentis des entreprises de proximité par type de diplôme



Part des apprentis des entreprises de proximité dans l'effectif de chaque diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

Dans de nombreux secteurs de l'artisanat, le parcours principal est construit autour du binôme CAP/BP. C'est notamment le cas dans les travaux du bâtiment, dans les services comme les soins à la personne ou la fleuristerie, dans les métiers de la viande, dans la fabrication de meubles, le travail du bois ou la restauration traditionnelle.

Dans certaines activités de l'artisanat de fabrication (fabrication de prothèse dentaire, travail des métaux, réparation et installation de machines et d'équipements industriels...) ainsi que dans le commerce de détail d'optique, la majorité des apprentis sont inscrits en Bac Pro ou en BTS.

Certaines filières sectorielles présentent des schémas singuliers, où la présence de 2 voire 3 diplômes de formation coexistent : CAP, Bac Pro et

BTS. Cette particularité se retrouve dans les métiers des travaux publics, de l'imprimerie et des services automobiles.

Dans le cadre des professions médicales, le Brevet Professionnel est le principal diplôme préparé en apprentissage.

Le BTS est une porte d'entrée fréquente pour se former aux métiers du champ libéral, comme ceux de l'architecture, de l'assurance, du conseil ou du droit.

Dans les professions libérales techniques et du cadre de vie, outre le BTS et le Master, deux autres diplômes de niveaux 6 et 7 regroupent près de 70 % des apprentis des activités comptables : le DCG et DSCG.

Principaux types de diplômes préparés par les apprentis (pour lesquels la part d'apprentis du secteur est supérieure à 10%)



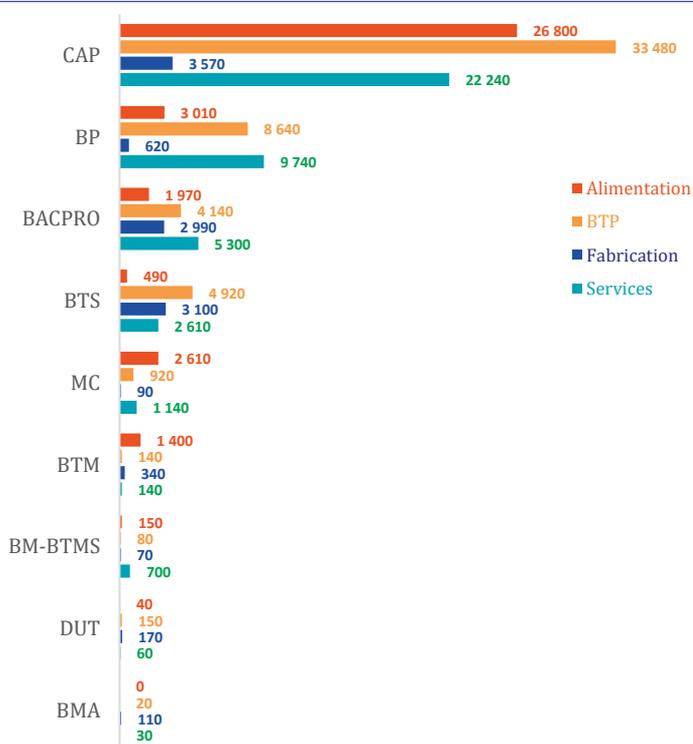
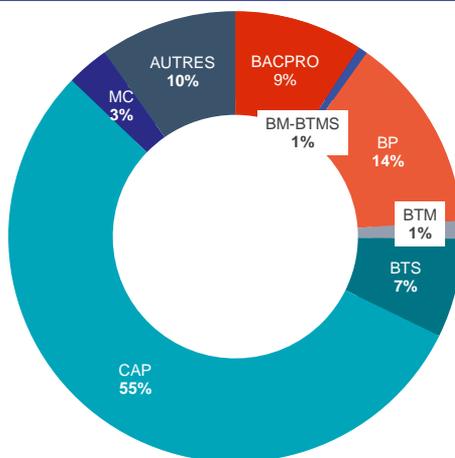
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

Le CAP demeure le principal diplôme permettant l'accès à l'exercice des métiers dans l'artisanat : il est préparé par 55 % des apprentis. Suivent le BP (14 %) et le Bac Pro (9 %).

Les Mentions complémentaires (MC, diplôme de niveau 3 ou 4) sont surtout préparées dans l'artisanat de l'alimentation.

Répartition des apprentis de l'artisanat par type de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

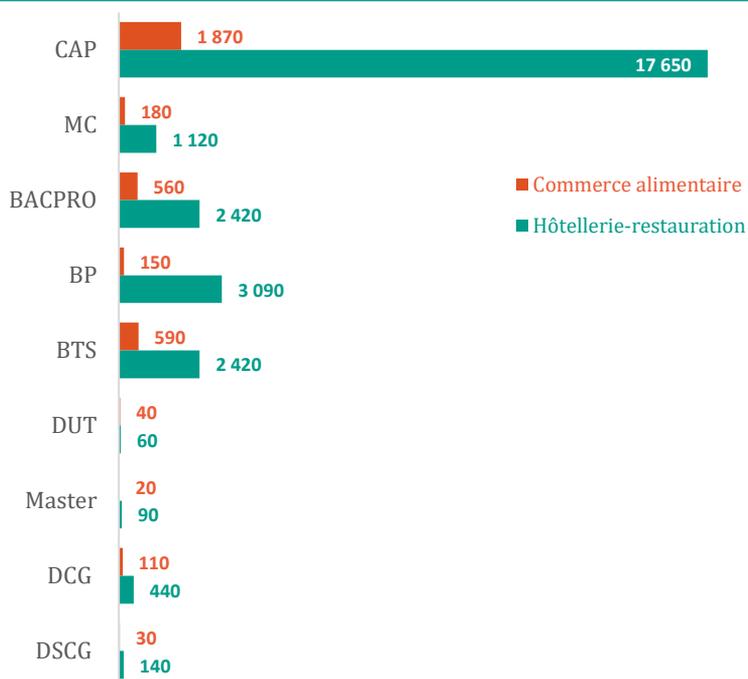
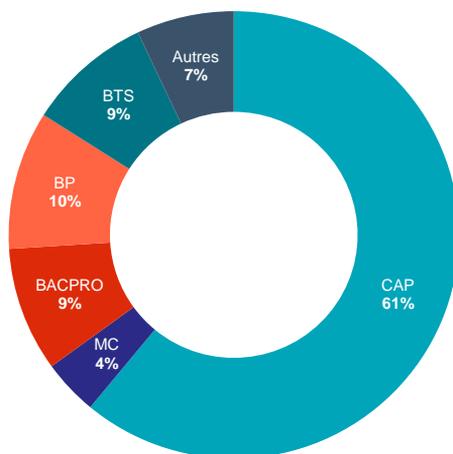
CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Le CAP est également le principal diplôme d'accès à l'exercice des métiers du commerce et de l'hôtellerie-restauration. Il est suivi par le Bac Pro et le BTS dans le commerce et pour l'hôtellerie-

restauration par le BP.

A noter : quelques centaines d'apprentis employés dans ces activités sont inscrits dans les diplômes des professions comptables (DCG et DSCG).

Répartition des apprentis des entreprises du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par type de diplôme



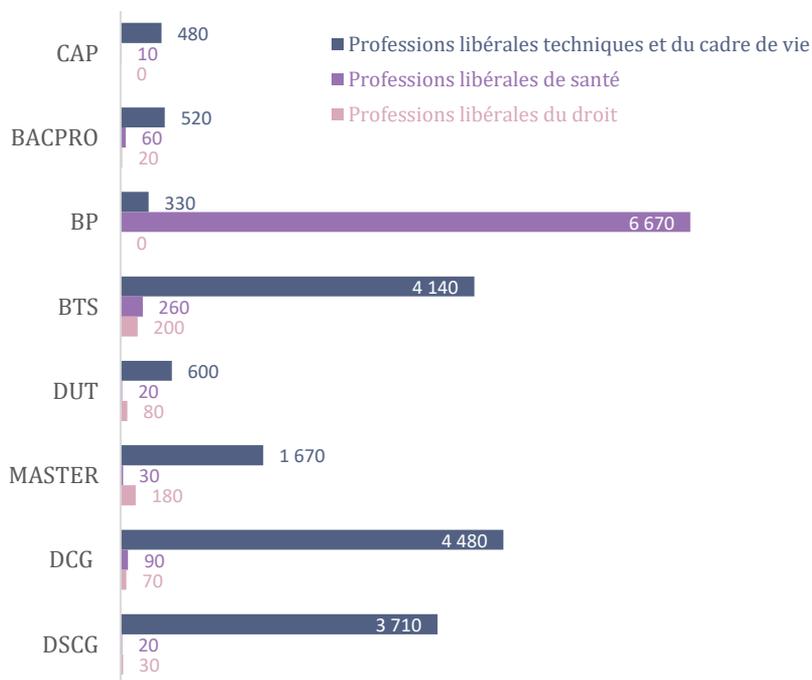
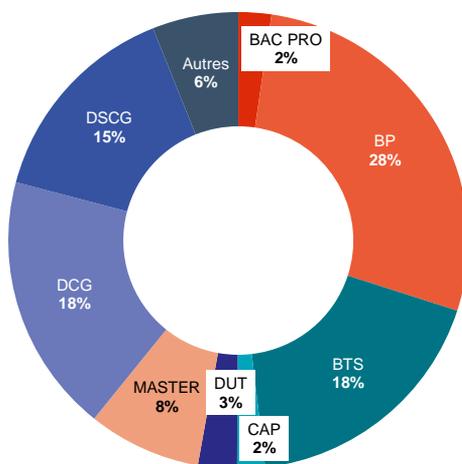
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les entreprises commerciales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Les principaux diplômes préparés par les apprentis des entreprises libérales sont :

- le BP (28 % des apprentis, employés principalement en pharmacie et inscrits en BP préparateur en pharmacie) ;
- le BTS (18 %),
- le Diplôme Comptabilité et de Gestion (DCG, 18 %) et le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG, 15 %).

Répartition des apprentis des entreprises libérales de proximité par type de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2019-2020. Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

8 62 % des apprentis sont en emploi 6 mois après la fin de leur formation

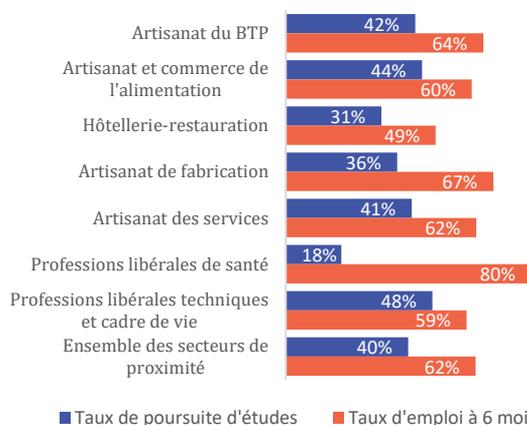
L'accès à l'emploi des apprentis des secteurs de proximité est très satisfaisant. En sortie de diplôme, 40 % des apprentis poursuivent leurs études et 60 % entrent sur le marché de l'emploi. Pour ces derniers, le taux d'accès à l'emploi 6 mois après la fin de la formation des apprentis ayant préparé un diplôme des secteurs de proximité est de : 62 %.

Le taux d'emploi à 6 mois des apprentis des secteurs de proximité est plus important au sein des professions libérales de santé (80 %), suivi de l'artisanat de fabrication (67 %) et de l'artisanat du BTP (64 %). Le taux de poursuite d'études est quant à lui plus important au sein des professions libérales techniques et du cadre de vie (48 %).

Le taux d'emploi à 6 mois est stable par rapport à l'année précédente (63 %). Il s'élève avec le niveau de diplôme préparé : 52 % des apprentis sortant de CAP sont en emploi, contre 63 % d'un Bac Pro et 73 % des détenteurs d'un Brevet Professionnel et d'un BTS.

L'insertion professionnelle des apprentis des secteurs de proximité est meilleure que celle des autres apprentis, quel que soit le niveau d'étude. Le taux d'emploi des élèves qui se forment par la voie professionnelle scolaire au sein d'une formation préparant aux métiers de proximité est également nettement plus faible que celui des apprentis. Il est deux fois moins important pour les élèves préparant une formation de niveau 3 et 4 que pour les apprentis.

Taux de poursuite d'études et taux d'emploi des apprentis des secteurs de proximité



Source : MEN-MESR DEPP, INSERJEUNES 2020. Champ : Sortants d'apprentissage ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

Part des jeunes en emploi 6 mois après la fin de la formation

Niveau de diplôme préparé	Formation aux métiers de proximité		Autres secteurs de formations	
	Apprentis formés	Élèves formés	Autres apprentis formés	Autres élèves formés
Niveau 3 (CAP, etc.)	53 %	23 %	49 %	20 %
CAP	52 %	20 %	46 %	19 %
Autres diplômes (niveau 3)	65 %	45 %	55 %	35 %
Niveau 4 (Bac, etc.)	70 %	33 %	58 %	29 %
Brevet professionnel	73 %	29 %	59 %	/
Bac professionnel	63 %	33 %	56 %	29 %
Niveaux 5 et supérieur (BTS, etc.)	72 %	49 %	63 %	49 %
BTS	73 %	50 %	64 %	49 %

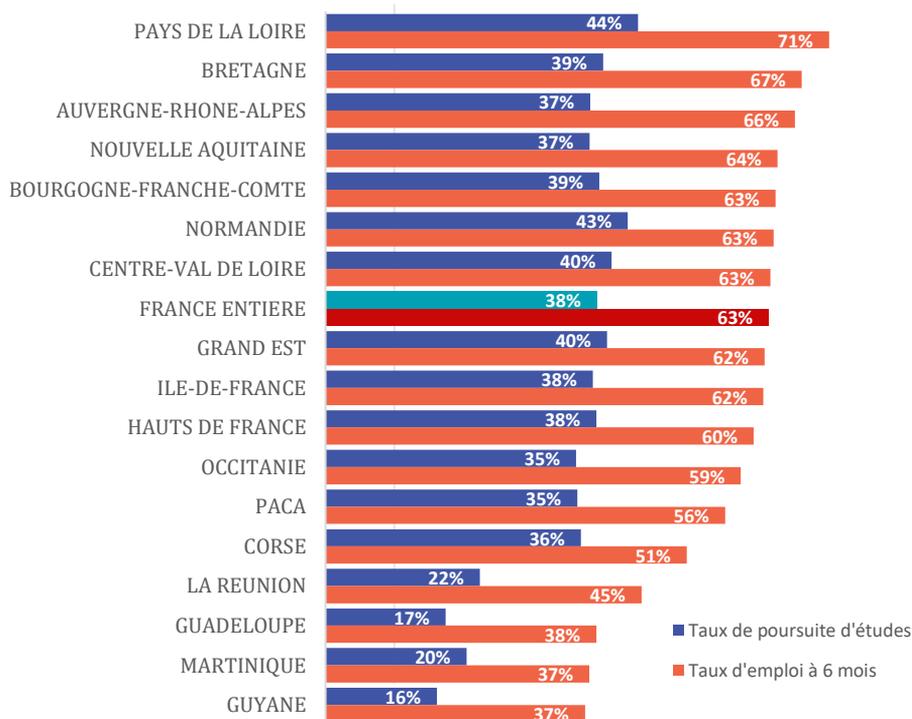
Source : MEN-MESR DEPP, InserJeunes 2020. Champ : Sortants d'apprentissage ou de la voie professionnelle scolaire ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

* Le Ministère de l'Éducation Nationale a modifié la source concernant le taux de poursuite d'études et le taux d'emploi, il y a donc une rupture des séries avec les éditions précédentes.

L'insertion dans l'emploi varie enfin selon les régions. En effet, si les Pays de la Loire et la Bretagne affichent un taux d'emploi plus fort (respectivement 71 % et 67 %), les tensions sur le marché du travail sont plus fortes dans les territoires d'Outre-mer (entre 45 % et 37 % des ex-apprentis sont en emploi), ainsi qu'en Corse (51 %). Le taux d'emploi des ex-apprentis est en effet très sensible à la conjoncture et à la situation économique locale.

Le taux de poursuite d'études est également plus élevé dans la région Pays de la Loire (44 % des apprentis se formant aux métiers de proximité poursuivent leurs études), et en Normandie (43 %). C'est également dans les régions d'Outre-mer que le taux de poursuite d'études est le plus faible.

Taux de poursuite d'études et taux d'emploi des ex-apprentis 6 mois après leur sortie de formation par région – cumul des sortants 2020 et 2019



Source : MEN-MESR DEPP, InserJeunes 2020. Champ : Cumul des sortants d'apprentissage des années 2020 et 2019 ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

63 % des jeunes sont en emploi 6 mois après avoir terminé la formation.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a modifié la source concernant le taux de poursuite d'études ou le taux d'emploi, il y a donc une rupture des séries avec les éditions précédentes.

Le taux d'emploi 6 mois après la fin de la formation est deux fois supérieur pour les apprentis ayant suivi un diplôme de formation à un métier de l'artisanat que pour les élèves (63 % contre 35 %), et ce pour tous les types de diplômes.

C'est dans le secteur de la fabrication que le taux d'emploi 6 mois après la fin de la formation est le plus élevé (67 %), suivi par le secteur du bâtiment et des travaux publics (64 %).

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de diplômes. En effet, les $\frac{3}{4}$ des apprentis ayant suivi une formation de niveau 5 (principalement des BTS) sont en emploi 6 mois après la fin de cette formation, contre 55 % des apprentis ayant eu un diplôme de niveau 3.

Taux de poursuite d'études des apprentis dans les diplômes de l'artisanat et taux d'emploi des sortants selon le diplôme préparé

Niveau de diplôme	Taux de poursuite d'études des apprentis	Taux d'emploi à 6 mois des apprentis	Taux d'emploi à 6 mois des élèves
CAP	51 %	53 %	22 %
Brevet professionnel	18 %	73 %	29 %
Bac professionnel	39 %	64 %	34 %
BTS	29 %	75 %	53 %
Ensemble	42 %	63 %	36 %

Source : MEN-MESR DEPP, InserJeunes 2020. Champ : Sortants d'apprentissage ayant préparé un diplôme de formation à un métier de l'artisanat. Traitement ISM.

Taux d'emploi à 6 mois des ex-apprentis par secteur d'activité et par niveau de formation

	Alimentation	BTP	Fabrication	Services	Ensemble
Niveau 3	56 %	57 %	58 %	51 %	55 %
Niveau 4	79 %	71 %	65 %	68 %	70 %
Niveau 5	/	74 %	75 %	79 %	75 %
Total	60 %	64 %	67 %	62 %	63 %

Source : MEN-MESR DEPP, InserJeunes 2020. Champ : Sortants d'apprentissage ayant préparé un diplôme de formation à un métier de l'artisanat. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION*

L'accès à l'emploi des ex-apprentis est meilleur pour les jeunes formés aux métiers de l'hôtellerie-restauration : 49 % sont en emploi 6 mois après avoir terminé la formation.

Taux d'emploi par secteur	Taux d'emploi
Hotellerie-Restauration	49 %

Source : MEN-MESR DEPP, InserJeunes 2020. Champ : Sortants d'apprentissage ayant préparé un diplôme de formation à un métier du commerce. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Le taux d'emploi des ex-apprentis formés en entreprises libérales est très élevé : dans les professions libérales de santé, 80 % des jeunes formés sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation. Ce taux est moins élevé s'agissant des activités techniques et du cadre de vie (59 %).

Ces bons taux, surtout dans les activités de santé, s'expliquent par la nature des diplômés préparés, majoritairement de niveaux 4 et 5.

Taux d'emploi par secteur	Taux d'emploi
Professions libérales techniques et du cadre de vie	59 %
Professions libérales de santé	80 %

Source : MEN-MESR DEPP, InserJeunes 2020. Champ : Sortants d'apprentissage ayant préparé un diplôme de formation à un métier libéral. Traitement ISM. Remarque : données non disponibles d'agissant des diplômés préparés par les apprentis des entreprises juridiques.

9

Les autres filières de formation

Concernant les 10 premiers diplômes en terme d'effectifs préparant aux métiers du BTP, 55 % des sortants de formation sont issus de l'apprentissage, 37 % de la filière scolaire et 8 % de la formation continue. La filière scolaire est plus développée pour le Bac Pro Aménagement paysagers (66 % des sortants sont issus de la voie scolaire) le CAP Electricien (52 %), et le CAP Jardinier paysagiste (50 %). La filière de la formation continue est plus importante dans les CAP Charpentier Bois (18 %) et Monteur en installation thermique (15 %). La VAE est quasi-inexistante pour la préparation à ces diplômes (<1% des effectifs sortant).

La filière de l'apprentissage prédomine encore plus largement dans la formation aux métiers de l'alimentation : plus de 3 candidats sur 4 aux diplômes sont formés en apprentissage, pour la plupart dans des entreprises de proximité, à l'exception des CAP Pâtissier, CAP Chocolatier confiseur et CAP Boucher. La formation initiale par voie scolaire est peu développée sauf pour le CAP Employé de vente en produits alimentaire (22 % des effectifs sont formés par voie scolaire), le CAP Pâtissier (19 %) ou le CAP Chocolatier confiseur (12 %).

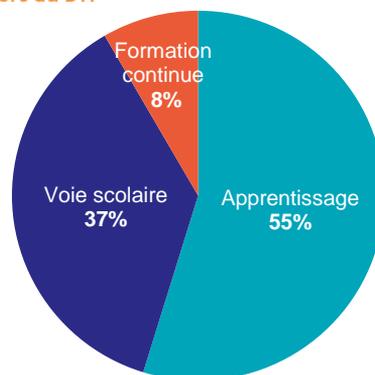
Les candidats en formation continue sont également nombreux à se former au CAP Boucher et au CAP Pâtissier (16 %), ce qui témoigne de l'importance des reconversions dans ces métiers.

Dans l'hôtellerie-restauration, la filière scolaire est globalement plus développée que la filière apprentissage. La filière scolaire est notamment bien développée pour la préparation au Bac Pro Commercialisation et services en restauration (86 % des effectifs sont formés par voie scolaire), au Bac Pro Cuisine (84 %) ou encore au CAP Agent polyvalent de restauration (78 %).

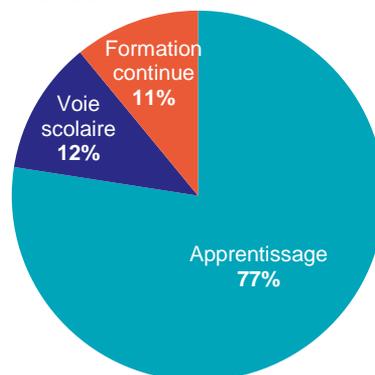
Les candidats en formation continue sont peu nombreux dans ces diplômes, à l'exception du CAP Cuisine (19 %), la MC Cuisinier en desserts de restaurant et le BTS Management d'unité de restauration (10 %).

Filières de formation aux dix principaux diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité

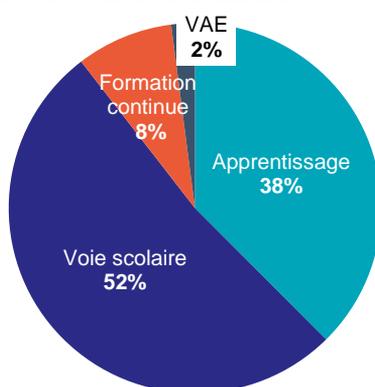
Métiers du BTP



Métiers de l'artisanat et commerce de l'alimentation



Métiers de l'hôtellerie-restauration



Source : CEREQ/Reffet 2019. Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi) en dernière année de diplôme en France entière. Les données concernant la VAE sont de 2018.

Les diplômés de l'artisanat de fabrication se distinguent par le moindre développement de la filière de formation par apprentissage. Les apprentis dans ces diplômes sont formés majoritairement dans les PME et les grandes entreprises, même si l'artisanat forme une part non négligeable des effectifs (par exemple outre le BP Menuisier formés quasi-exclusivement par la voie d'apprentissage, plus de la moitié des apprentis en BTS Maintenance des systèmes de production, en CAP Serrurier métallier ou encore en BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle). C'est la filière scolaire qui forme la majorité des sortants dans ces diplômes. La part de sortants de formation continue est plus importante pour les métiers du bois et pour les spécialités du travail des métaux.

Les métiers de services sont également majoritairement préparés par la voie scolaire. La formation en apprentissage est cependant majoritaire pour la préparation des Brevets Professionnels, pour le CAP Fleuriste (58 %) et le CAP Métier de la coiffure (51 %). La formation continue est également bien développée pour la préparation à ces métiers, notamment en ce qui concerne les BP Coiffure (28 %) et Esthétique cosmétique parfumerie (23 %) ainsi que le CAP Fleuriste (18 %).

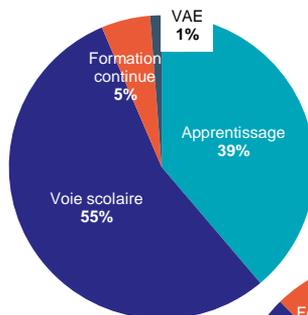
La VAE est marginale dans ces métiers sauf pour ce qui concerne l'obtention du Brevet Professionnel de Coiffure qui concerne 13 % des candidats et du BTS Opticien lunetier (10 %).

Métiers des professions libérales

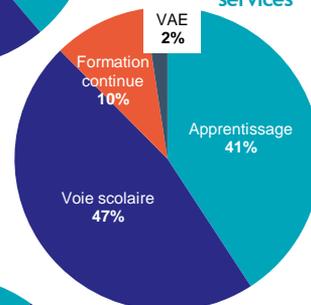
La formation par voie scolaire ou universitaire classique prédomine dans la quasi-totalité des diplômes préparant aux métiers des professions libérales : l'apprentissage est en effet quasi-inexistant dans nombre des diplômes universitaires de niveaux 5 et supérieurs (notamment dans les études médicales et juridiques). La préparation des diplômes par la formation continue apparaît plus développée que dans les secteurs de l'artisanat.

Filières de formation aux dix principaux diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité

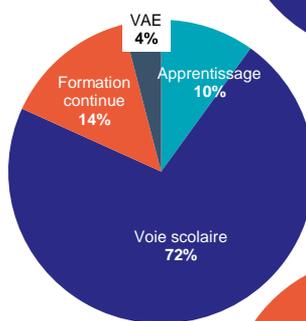
Métiers de fabrication



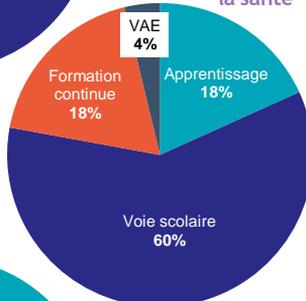
Métiers de services



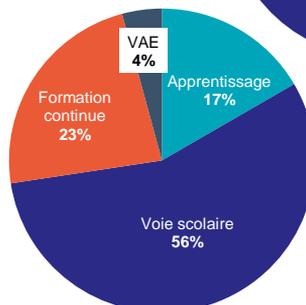
Métiers du droit



Métiers de la santé



Métiers techniques et du cadre de vie



Source : CEREQ/Reffet 2019. Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi) en dernière année de diplôme en France entière. Les données concernant la VAE sont de 2018. Remarque : l'apprentissage est inexistant dans les principaux diplômes préparant aux métiers du champ libéral (études de médecine, juridiques, d'architecture...). Seuls figurent ici, les diplômes ayant été préparés par des apprentis des secteurs concernés.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Source des données

1) Système d'Information sur la Formation des Apprentis (Enquête SIFA)

Ce tableau de bord tire sa source principale du **Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA)**, lancé par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) en 2006. SIFA offre une photographie de la situation des apprentis au 31 décembre de chaque année, sous l'angle de la « formation ». Les données collectées permettent de caractériser le profil des apprentis, des formations suivies et de l'entreprise d'accueil. Le système s'appuie sur une remontée statistique des CFA (et non pas d'un questionnaire), avec un taux de réponse de près de 100 %. L'analyse porte sur les apprentis, en formation au cours de l'année scolaire 2019-2020, et employés dans des entreprises du secteur de proximité. Ce fichier comprend les données de 478 800 apprentis (soit l'ensemble des apprentis scolarisés au 31 décembre 2019 en France, quels que soient les secteurs d'activité des entreprises d'accueil et les diplômés préparés).

Ces données, mises à disposition par voie de convention, ont fait l'objet d'un traitement par l'Institut Supérieur des Métiers, afin d'isoler les apprentis en contrat dans des entreprises de proximité (entreprises immatriculées dans 391 codes d'activités, correspondant au périmètre d'activité de l'Union des Entreprises de Proximité, un critère de taille est également affecté selon l'activité), soit une population de 213 800 apprentis.

À noter : les données relatives aux codes d'activités et à la taille des entreprises employeuses – qui permettent de définir le périmètre - ne sont pas toujours renseignées (le taux de renseignement global est de 97 %).

Certaines données manquantes ont été réaffectées :

-quand l'effectif de l'entreprise était manquant, la taille médiane des entreprises employeuses d'apprentis du code d'activité a été affectée ;

-quand le code d'activité était manquant, ce dernier a été réaffecté à partir du diplôme préparé (pour un diplôme, si plus de 60 % des apprentis relèvent d'un même code d'activité, alors ce code a été affecté par défaut - ex : code 1071C boulangerie-pâtisserie pour les apprentis en CAP Boulangerie).

Ces retraitements ont permis de réintroduire dans le périmètre environ 3 600 apprentis.

2) Analyse des données de l'enquête INSERJEUNES

Pour ce qui concerne le chapitre sur l'accès à l'emploi des apprentis des secteurs de proximité, c'est une nouvelle source qui est utilisée, l'enquête InserJeunes, également menée par la (DEPP) ainsi que par la DARES.

« Le dispositif InserJeunes permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée ou en apprentissage. Par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études, que ce soit en apprentissage ou en voie scolaire, dans le secondaire ou le supérieur en France. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois après la sortie). »

La nomenclature des secteurs de proximité est constituée à partir des diplômes préparés par les ex-apprentis.

Périmètre

Le périmètre est celui des secteurs de proximité correspondant au champ d'action de l'U2P. Dans ce champ, figure 392 codes d'activités restreints majoritairement aux entreprises de moins de 20 salariés, à l'exception de certains codes annotés d'une astérisque (*), où c'est la totalité des entreprises qui est prise en compte, sans restriction de taille.

CODES PRIS EN COMPTE

ARTISANAT DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS :

- Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels : 4120A 4120B
- Génie civil : 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- Démolition, terrassement, forages, sondages : 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- Maçonnerie générale, couverture, étanchéification : 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation : 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- Cloisonnement, travaux de finition : 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

ARTISANAT ET COMMERCE DE L'ALIMENTATION

- Boucherie, charcuterie, poissonnerie, traiteur : 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z* 4723Z* 5621Z*
- Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie : 1052Z 1071C* 1071D* 1082Z
- Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés : 4711B 4721Z 4724Z 4725Z 4729Z 4781Z
- Petite industrie alimentaire : 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1071A 1072Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B

À noter : le code 5610C (restauration rapide) n'est pas retenu, dans la mesure où il ne relève que partiellement des secteurs de proximité.

HÔTELLERIE-RESTAURATION : 5510Z* 5610A* 5630Z*

ARTISANAT DE FABRICATION :

- Textile, habillement, cuir et chaussure :
1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z
1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- Travail du bois : 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- Papier, imprimerie, reproduction :
1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- Matériaux de construction, chimie, verre et céramique :
0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z
2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z
2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z
2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- Travail des métaux :
2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z
2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z
2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z
2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z
2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- Fabrication de meubles : 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- Fabrication d'articles divers :
2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z
2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z
3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- Réparation et installation de machines et d'équipements industriels :
3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- Récupération : 3831Z 3832Z 3900Z

ARTISANAT DES SERVICES :

- Services automobiles : 4520A 4520B 4540Z 7120A
- Transports : 4932Z 4942Z 8690A
- Activités de réparations (hors automobile) : 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- Soins à la personne : 9602A 9602B
- Autres services : 4776Z 4778A 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A 9601A 9601B
9603Z

PROFESSIONS LIBERALES DU DROIT : 6910Z***PROFESSIONS LIBERALES DE SANTE :**

- Activités de santé humaine non réglementées : 4774Z 8690F
- Professions médicales* : 4773Z 7500Z 8621Z 8622A 8622B 8622C 8623Z 8690B 8690D 8690E

PROFESSIONS LIBERALES TECHNIQUES ET DU CADRE DE VIE :

- Activités de conseil et de soutien aux entreprises :
6621Z 7022Z 7112B 7120B 7320Z 7430Z 7490A 7810Z 7830Z 7990Z 8299Z
- Activités comptables : 6920Z*
- Activités d'enquête : 8030Z*
- Agents et courtiers d'assurance : 6622Z*
- Architectes, géomètres : 7111Z* 7112A*
- Enseignement et services personnels : 8552Z 8559A 8559B 8899B 9609Z
- Intermédiaires du commerce : 4611Z 4612B 4613Z 4614Z 4615Z 4616Z 4617B 4618Z 4619B
- Services informatiques : 5829A 5829B 5829C 6201Z 6202A 6202B 6203Z 6209Z 6311Z 6312Z

